

L'aide aux sinistrés de Gaspé et de Grande-Vallée retardée

par Michel CORBEIL
du bureau du Soleil

MATANE — Les victimes des inondations de juillet, à Grande-Vallée et à Gaspé, attendent toujours de connaître quelle sera l'aide que le gouvernement leur accordera.

A Grande-Vallée, 140 des quelque 340 familles de la municipalité ont subi pour environ \$700,000 de dommages à la propriété. Deux maisons mobiles, emportées par la crue des eaux, sont considérées comme des pertes totales. La demeure d'une autre famille a brûlé sans que les pompiers puissent s'y rendre.

"Les gens veulent connaître le bilan et les sommes qu'ils touchent", explique le secrétaire de la municipalité, M. Charles-Émile Minville. La population est satisfaite des déclarations..., mais elle trouve que le gouvernement est lent.

Selon M. Minville, la semaine prochaine, le Conseil des ministres étudiera le dossier présenté par le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard. S'appuyant sur un rapport présenté par la

Protection civile, relevant de la Justice, les ministres devraient déterminer les critères, les modalités et le genre de compensation accordée, espère M. Minville.

Municipalités insatisfaites

Une dizaine de jours après l'inondation, le ministère de l'Environnement a annoncé l'octroi de subventions spéciales de \$1 million pour corriger les rivières environnantes de Grande-Vallée et Gaspé. La première municipalité se voyait promettre \$250,000.

Trois semaines après l'annonce, les travaux progressent à petite allure. "En ce moment, les travaux sont effectués dans les tributaires de la rivière Grande-Vallée, indique le secrétaire Minville.

"Cela débute lentement parce que l'équipe de travail attend de connaître les résultats du ministère sur l'impact des ouvrages d'aménagement sur l'environnement. L'analyse d'impact devrait être connue d'ici une semaine."

Les ouvrages en cours engagent environ \$50,000. La municipalité se dit "pas très, très satisfaite",

soulignant cependant que le gouvernement a fait diligence pour les cas d'urgence.

Trois maisons mobiles ont été fournies et installées aux sans-logis. "Les familles sont relevées pour trois mois, souligne M. Minville. De plus, la municipalité a reçu un certificat de \$30,000 pour parer à l'urgence en ce qui concerne la réfection du système d'aqueduc."

Grande-Vallée est confiante de récupérer une somme additionnelle de \$10,000 pour couvrir la presque totalité des coûts au sujet de l'aqueduc.

A long terme

La municipalité estime que l'octroi de \$250,000, si il se matérialise, est insuffisant pour apporter une solution à long terme au débordement annuel de la rivière Grande-Vallée. Le \$250,000 servira à refaire le lit de la rivière et à protéger certaines berges.

Grande-Vallée prétend que cette somme devrait constituer un début. "Il faut corriger le cours de la rivière sur toute sa longueur (huit milles)". Pas seulement sur

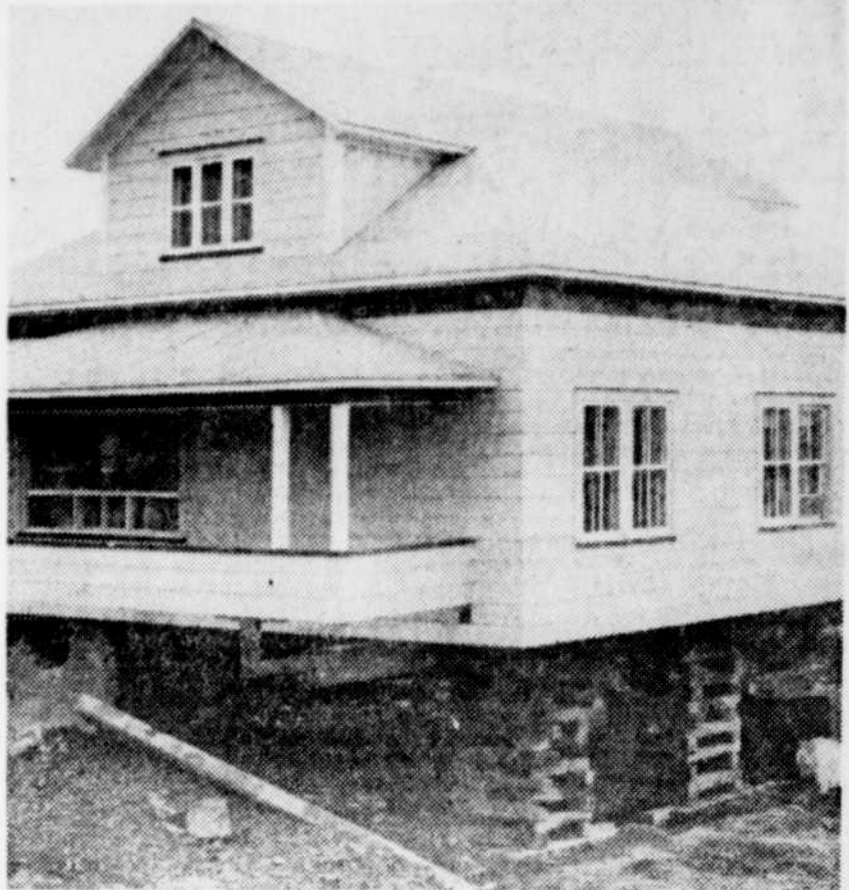
un mille comme cela est prévu.

"Nous croyons, poursuit le secrétaire, que les travaux urgents devraient s'élever à deux millions de dollars. Sinon les ouvrages ne régleront pas le problème à long terme. En ce moment, on apporte un correctif qui ne durera pas."

Les problèmes de Grande-Vallée sont semblables à ceux de Gaspé. Touchée en mai et en juillet par des pluies diluviennes, la municipalité est toujours sans nouvelle de l'aide qui sera vraisemblablement accordée par le gouvernement.

La Protection civile a déjà informé le maire de Gaspé, M. Robert Pidgeon, qu'il n'y aurait pas de montant versé aux sinistrés par les événements de mai. "Pour le mois de juillet, explique-t-il, nous aurons de l'aide (rien n'est précisé, à cette date) pour les sinistrés et pour refaire la rivière.

"L'égout pluvial est un de nos principaux problèmes. Pour le refaire, il en coûterait un million de dollars. On peut se contenter de réparations, mais le problème demeurera."



M. Jules Fournier de Grande-Vallée a trouvé cette solution temporaire pour rescaper sa maison qui s'est trouvée au-dessus du vide, le lendemain des inondations de juillet.

IL EST PLUS FACILE DE S'ENTENDRE SUR LES MOTS LORSQU'ON A LES CHIFFRES À L'APPUI.

POUR CEUX QUI TRAVAILLENT AVEC LES MOTS, VOICI LE XEROX 860.

Si les mots constituent l'essentiel de votre travail, le système de traitement de l'information Xerox 860 est tout indiqué.

Ce système permet de changer la disposition des paragraphes, de modifier les marges, de corriger les fautes d'orthographe. Il n'y a pratiquement pas de limite aux révisions qu'il peut effectuer, et ce, à une vitesse de plusieurs centaines de mots à la minute.

Et il mémorise tout pour que vous puissiez vous y référer au besoin.

Ses possibilités ne s'arrêtent pas là. Car en plus d'être un système de traitement des mots, il peut effectuer de nombreuses opérations mathématiques.

En affaires, ceux qui travaillent avec les mots ont souvent besoin de s'appuyer sur des chiffres. Et vice versa.

POUR CEUX QUI TRAVAILLENT AVEC LES CHIFFRES, VOICI LE XEROX 860.

Si les chiffres constituent l'essentiel de votre travail, le système de traitement de l'information Xerox 860 est tout indiqué.

Ce système peut effectuer des calculs et des statistiques, s'acquiescer de tâches routinières indispensables à la tenue de livres, à l'évaluation du rendement, etc.

Il mémorise tout pour que vous puissiez vous y référer au besoin.

Ses possibilités ne s'arrêtent pas là. Car en plus d'effectuer de nombreuses opérations mathématiques, c'est aussi un système de traitement des mots.

En affaires, ceux qui travaillent avec les chiffres ont souvent besoin de s'appuyer sur des mots. Et vice versa.



Xerox Canada Inc.

XEROX

XEROX est une marque déposée de XEROX CORPORATION utilisée par XEROX CANADA INC. en tant qu'agent exclusif. 860 est une marque de commerce de XEROX CORPORATION.

Interurbain coupé durant sept heures à La Romaine

RIMOUSKI — Le service interurbain de Québec Téléphone sur la Basse Côte-Nord a été entièrement rétabli à 15h20 hier, au site radio de La Romaine. Un contact défectueux sur un porteur d'ondes paralysait de façon intermittente le trafic des circuits interurbains entre La Romaine et Blanc-Sablon.

Les conditions de météo plus clémentes ont permis à Québec Téléphone de se rendre sur les lieux de la panne vers 14h30. Les vérifications et la réparation de l'équipement ont été effectuées en moins d'une heure.

Les abonnés du téléphone sur la Basse Côte-Nord avaient été privés de service interurbain à la suite d'une panne survenue vers 9h15, hier matin. Entre La Romaine et Blanc-

Sablon, 15 localités regroupant quelque 5,000 personnes dont 1,000 clients étaient affectées par l'interruption du service sur un littoral de 250 milles de long.

Un plafond aérien trop bas qui rendait la région inaccessible, hier matin, a retardé l'arrivée sur les lieux des réparateurs de Québec Téléphone. L'amélioration des conditions climatiques devait permettre de définir sur place les causes précises de la défaillance technique et les délais de réparation. Les services de radio et de télévision qui desservent la basse côte n'ont pas été touchés par l'interruption des liaisons interurbaines, les bases du service micro-ondes étant demeurées intactes.

en bref

Subvention de \$150,000

SAYABEC — Le gouvernement du Québec accordera une subvention de \$150,000 pour que le centre sportif de Sayabec ait désormais une glace artificielle. Le député du comté de Matapédia, M. Léopold Marquis, a indiqué que l'aide est accordée dans le cadre du Programme d'aménagement des équipements communautaires (PAEC). Selon le député, le montant alloué défraiera plus de la moitié des investissements. Divers organismes du milieu contribuent au projet.

Colloque des jeunes libéraux

BONAVENTURE — Une quarantaine de personnes ont participé, durant la fin de semaine, au second colloque des jeunes libéraux du comté de Bonaventure/Iles-de-la-Madeleine. Outre le député de l'endroit au niveau fédéral, M. Rémi Bujold, le ministre de l'Expansion économique régionale, M. Pierre de Bané, la députée fédérale de Rimouski, Mme Eva Côté, et celui de Manicouagan M. André Maltais, ont participé aux ateliers du colloque. Le député provincial de Bonaventure, M. Gérard-D. Levesque, s'est aussi adressé aux jeunes. Selon M. Bill Keays, un des organisateurs de la rencontre, un tel colloque pourrait être organisé sur le plan régional pour l'ensemble des comtés de l'Est de la province.

Congrès de l'UPA

RIMOUSKI — C'est à la fin d'août et au début de septembre que la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent tiendra ses congrès de secteur préparatoires au congrès général. Les assemblées auront lieu à l'école Marie-de-l'Incarnation de Saint-Léon le 22 août, concernant le statut du producteur, les petits abattoirs et les disparités. Le 17 août, un congrès aura lieu au centre paroissial de Les Hauteurs et on y traitera de financement, de plan conjoint et de vente des quotas. Le 20 août, les producteurs sont invités à l'OTJ de Saint-Arsène, pour traiter d'environnement, de zonage et de relève. Enfin, le 7 septembre, au couvent de Saint-Louis-du-Ha!-Ha!, on parlera du lait, des travaux mécanisés, du bois, du bœuf et de main-d'oeuvre agricole.

PQ de Portneuf

SAINT-MARC-DES-CARRIÈRES — Le nouveau président de la circonscription de Portneuf est M. Réjean Séguin, producteur agricole de Deschambault, qui succède à Thérèse-Fortin-Gagnon, de Saint-Basile. M. Séguin a été chef du cabinet du ministre Lucien Lessard au cours des quatre dernières années. Les autres membres de l'exécutif sont Robert Jamin, de Neuville, vice-président, et Pierre Rondeau, de Cap-Santé, trésorier. Les chefs de secteurs seront Jean-Marie Leboeuf, de Saint-Casimir, Denis Darveau, de Saint-Marc-des-Carrrières, Louis Bourassa, de Saint-Raymond, Jean Armstrong, de Neuville et Madeleine Lapointe, de Lac-aux-Sables.

Fête des Kirouac—Kerouac

L'ISLET-SUR-MER — C'est au cours de la fin de semaine prochaine que les familles Kirouac et Kerouac se réuniront à L'Islet-sur-Mer. Le programme comprend une exposition et des visites du musée maritime et de l'église de L'Islet, le lancement d'une monographie de Mme Raymonde K. Harvey, avant la messe grégorienne, le souper et la soirée. Dimanche, on dévoilera une plaque souvenir et les participants auront droit à un spectacle folklorique par le groupe breton Triskell, à la Place de l'église.

Subventions Québec

HAVRE-SAINT-PIERRE — La Chambre de commerce de Havre-Saint-Pierre recevra \$43,300 dans le cadre du programme d'aide au travail pour réaliser un projet de fabrication artisanale de bateaux. Le même programme accordera \$39,330 à l'aménagement de 70 milles de pistes de ski dans le comté de Charlevoix, \$35,320 pour un aménagement visant à protéger l'environnement dans le secteur de Clark City, \$37,456 pour l'aménagement d'un camping à Saint-Bruno, comté de Kamouraska-Témiscouata par la Corporation La Manic Inc. et de \$43,355 à Saint-Siméon, comté de Charlevoix pour tenter de faire revivre le Festival de l'éperlan Inc.



Exposition agricole

Le Palais d'agriculture de Montmagny a changé d'allure depuis quelque temps. On vient de compléter la construction d'une annexe du côté ouest de l'édifice, afin d'accueillir les organisateurs du Festival de l'ole blanche et ceux de l'exposition agricole en cours jusqu'au 17 août.

La rénovation de logements va en augmentant dans Dorchester

par Paul-Henri DROUIN

SAINTE-CLAIRE — Depuis 1978, les 27 municipalités du comté municipal de Dorchester ont reçu des subventions totalisant un montant de \$1.296.000 dans le cadre du Programme d'aide à la remise en état des logements (PAREL).

C'est ce qu'a affirmé M. Clément Fillion, responsable de PAREL pour

le comté municipal de Dorchester, lors d'une conférence de presse tenue à Sainte-Clair de Dorchester.

Selon M. Fillion "il est évident que d'année en année, plus de gens se sont prévalus de PAREL, car depuis le début de la présente année, 110 bénéficiaires de 22 des 27 municipalités de Dorchester se sont préva-

lus du programme pour une somme globale de \$473.896".

"De ce montant, dit-il, \$402.846 ont été accordés sous forme de subventions et \$71.050 ont été consentis sous forme de prêts".

Pour démontrer l'importance de PAREL dans le comté municipal de Dorchester, M. Clément Fillion mentionne "qu'en 1979, dans 26 paroisses de Dorchester, 122 bénéficiaires se sont partagés un montant totalisant \$494.265 dont \$444.666 en subventions, alors qu'en 1978 les 82 bénéficiaires de 23 paroisses se sont prévalus du programme pour un montant total de \$329.478 dont \$297.332 en subventions".

Le responsable de PAREL pour le comté municipal de Dorchester faisait allusion à une nouvelle disposition du programme, qui depuis juin 1980, stipule qu'un propriétaire-résident peut recevoir la subvention maximale de \$3.750 à la condition

que son revenu familial n'excède pas \$9.000.

"Avant juin 1980, dit-il, seuls les propriétaires-résidents dont le revenu familial n'excédait pas \$6.000 étaient admissibles à la subvention maximale.

Le programme

PAREL est un programme du gouvernement fédéral qui est sous la responsabilité de la Société centrale d'hypothèque et de logement (SCHL).

Au total, a-t-on appris, l'aide que l'on peut obtenir de PAREL se chiffre à \$10.000 dont un maximum de \$3.750 sous forme de subvention et l reste, soit \$6.250, est prêtée directement par la SCHL à intérêt fixe.

Toutefois, une des exigences de PAREL est que la maison ou l'immeuble qui est rénové, soit en bon état pour une période d'au moins 15 ans.

Victoire de Thetford

THETFORD MINES — Le Bruno Drouin, de Thetford Mines, a remporté de brillante façon la neuvième édition du tournoi des caisses pop présenté dans le cadre des fêtes de l'amiante, en vertu d'une victoire de 3-2 contre l'équipe de Warwick. La formation thetfordoise a mérité ce gain en première manche supplémentaire en marquant à trois reprises.

Pour en arriver à la finale, les Thetfordois avaient dû disposer du Vallée-Jonction en demi-finale par le compte de 2-0.

Pour le Warwick, la route vers la finale avait été plus rude, car cette équipe avait dû disputer une demi-finale de neuf manches pour réussir à disposer du Saint-Jérôme et de Bob Baker 2-0.

Pour Thetford Mines, il s'agissait d'une troisième participation à la finale en neuf ans se soldant par autant de titres. Rappelons que dix équipes participaient à ce tournoi de renommée provinciale et que les rencontres d'hier dont les séries éliminatoires ont été disputées devant plus de 6.000 fervents de la balle-molle.

en bref



Exposition agricole

Le Palais d'agriculture de Montmagny a changé d'allure depuis quelque temps. On vient de compléter la construction d'une annexe du côté ouest de l'édifice, afin d'accueillir les organisateurs du Festival de l'oie blanche et ceux de l'exposition agricole en cours jusqu'au 17 août.

Subvention de \$150,000

SAYABEC — Le gouvernement du Québec accordera une subvention de \$150.000 pour que le centre sportif de Sayabec ait désormais une glace artificielle. Le député du comté de Matapédia, M. Léopold Marquis, a indiqué que l'aide est accordée dans le cadre du Programme d'aménagement des équipements communautaires (PAEC). Selon le député, le montant alloué défraiera plus de la moitié des investissements. Divers organismes du milieu contribuent au projet.

Colloque des jeunes libéraux

BONAVENTURE — Une quarantaine de personnes ont participé, durant la fin de semaine, au second colloque des jeunes libéraux du comté de Bonaventure/Îles-de-la-Madeleine. Outre le député de l'endroit au niveau fédéral, M. Rémi Bujold, le ministre de l'Expansion économique régionale, M. Pierre de Bané, la députée fédérale de Rimouski, Mme Eva Côté, et celui de Manicouagan, M. André Maltais, ont participé aux ateliers du colloque. Le député provincial de Bonaventure, M. Gérard-D. Levesque, s'est aussi adressé aux jeunes. Selon M. Bill Keays, un des organisateurs de la rencontre, un tel colloque pourrait être organisé sur le plan régional pour l'ensemble des comtés de l'Est de la province.

Congrès de l'UPA

RIMOUSKI — C'est à la fin d'août et au début de septembre que la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent tiendra ses congrès de secteur préparatoires au congrès général. Les assemblées auront lieu à l'école Marie-de-l'Incarnation de Saint-Léon le 22 août, concernant le statut du producteur, les petits abattoirs et les disparités. Le 17 août, un congrès aura lieu au centre paroissial de Les Hauteurs et on y traitera de financement, de plan conjoint et de vente des quotas. Le 20 août, les producteurs sont invités à l'OTJ de Saint-Arsène, pour traiter d'environnement, de zonage et de relève. Enfin, le 7 septembre, au couvent de Saint-Louis-du-Ha-Ha, on parlera du lait, des travaux mécanisés, du bois, du bœuf et de main-d'œuvre agricole.

PQ de Portneuf

SAINT-MARC-DES-CARRIÈRES — Le nouveau président de la circonscription de Portneuf est M. Réjean Séguin, producteur agricole de Deschambault, qui succède à Thérèse-Fortin-Gagnon, de Saint-Basile. M. Séguin a été chef du cabinet du ministre Lucien Lessard au cours des quatre dernières années. Les autres membres de l'exécutif sont Robert Jasmin, de Neuville, vice-président, et Pierre Rondeau, de Cap-Santé, trésorier. Les chefs de secteurs seront Jean-Marie Leboeuf, de Saint-Casimir, Denis Darveau, de Saint-Marc-des-Carrières, Louis Bourassa, de Saint-Raymond, Jean Armstrong, de Neuville et Madeleine Lapointe, de Lac-aux-Sables.

Fête des Kirouac—Kerouac

L'ISLET-SUR-MER — C'est au cours de la fin de semaine prochaine que les familles Kirouac et Kerouac se réuniront à L'Islet-sur-Mer. Le programme comprend une exposition et des visites du musée maritime et de l'église de L'Islet, le lancement d'une monographie de Mme Raymonde K. Harvey, avant la messe grégorienne, le souper et la soirée. Dimanche, on dévoilera une plaque souvenir et les participants auront droit à un spectacle folklorique par le groupe breton Triskell, à la Place de l'église.

Subventions Québec

HAVRE-SAINT-PIERRE — La Chambre de commerce de Havre-Saint-Pierre recevra \$43.300 dans le cadre du programme d'aide au travail pour réaliser un projet de fabrication artisanale de bateaux. Le même programme accordera \$39.330 à l'aménagement de 70 milles de pistes de ski dans le comté de Charlevoix; \$35.320 pour un aménagement visant à protéger l'environnement dans le secteur de Clark City; \$37.456 pour l'aménagement d'un camping à Saint-Bruno, comté de Kamouraska-Témiscouata par la Corporation La Manic Inc. et de \$43.355 à Saint-Siméon, comté de Charlevoix pour tenter de faire revivre le Festival de l'éperlan Inc.

IL EST PLUS FACILE DE S'ENTENDRE SUR LES MOTS LORSQU'ON A LES CHIFFRES À L'APPUI.

POUR CEUX QUI TRAVAILLENT AVEC LES MOTS, VOICI LE XEROX 860.

Si les mots constituent l'essentiel de votre travail, le système de traitement de l'information Xerox 860 est tout indiqué.

Ce système permet de changer la disposition des paragraphes, de modifier les marges, de corriger les fautes d'orthographe. Il n'y a pratiquement pas de limite aux révisions qu'il peut effectuer, et ce, à une vitesse de plusieurs centaines de mots à la minute.

Et il mémorise tout pour que vous puissiez vous y référer au besoin.

Ses possibilités ne s'arrêtent pas là. Car en plus d'être un système de traitement des mots, il peut effectuer de nombreuses opérations mathématiques.

En affaires, ceux qui travaillent avec les mots ont souvent besoin de s'appuyer sur des chiffres. Et vice versa.

POUR CEUX QUI TRAVAILLENT AVEC LES CHIFFRES, VOICI LE XEROX 860.

Si les chiffres constituent l'essentiel de votre travail, le système de traitement de l'information Xerox 860 est tout indiqué.

Ce système peut effectuer des calculs et des statistiques, s'acquitter de tâches routinières indispensables à la tenue de livres, à l'évaluation du rendement, etc.

Et il mémorise tout pour que vous puissiez vous y référer au besoin.

Ses possibilités ne s'arrêtent pas là. Car en plus d'effectuer de nombreuses opérations mathématiques, c'est aussi un système de traitement des mots.

En affaires, ceux qui travaillent avec les chiffres ont souvent besoin de s'appuyer sur des mots. Et vice versa.



Xerox Canada Inc.

XEROX

XEROX est une marque déposée de XEROX CORPORATION utilisée par XEROX CANADA INC. sous licence. XEROX est une marque de commerce de XEROX CORPORATION.

Une quarantaine de joueurs se rapporteront au Club des Condors

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-GEORGES — A sa deuxième année dans le circuit provincial de hockey "collégial AAA", l'équipe des Condors, du séminaire de Saint-Georges de Beauce, a établi son budget d'opération à \$94.400 soit une augmentation de \$24.135 sur l'an passé.

C'est ce qu'a révélé, hier, M. Yves Pelletier, de l'organisation des Condors du séminaire de Saint-Georges, en ajoutant "qu'une quarantaine de joueurs de bon calibre se rapporteront à l'entraîneur Jean-Charles Gravel lors d'un camp de sélection qui débutera le 21 août, à compter de 14h, au palais des sports de Ville Saint-Georges de Beauce.

"Ce camp, d'ajouter M. Pelletier, permettra à l'entraîneur Jean-Charles Gravel de sélectionner les 25 joueurs qui participeront au camp d'entraînement des Condors qui débutera le 2 septembre prochain.

Le circuit provincial de hockey "collégial AAA" regroupe six équipes, soit deux de plus que l'an passé, pour la saison 1980-81.

Il s'agit des Cheminots de Saint-Jérôme, les Titans de Limoilou, les Filons de l'Amiante, les Patriotes du collège Saint-Laurent, les Blues de Dawson, et les Condors du séminaire de Saint-Georges de Beauce.

Peu d'anciens

Considérant qu'au niveau du hockey collégial, il faut reconstruire à chaque année parce que plusieurs participants terminent leurs études ou réorientent leur formation académique dans des secteurs qui ne sont

offerts au séminaire de Saint-Georges, il en résulte, a déclaré l'entraîneur Jean-Charles Gravel, "que seulement 7 anciens sont ou seront de retour avec les Condors pour la prochaine saison de hockey".

D'après l'entraîneur Gravel "ces anciens Condors qui sont Butch Mahoney, Jacques Desrosiers, Jean Fecteau, Charles Poulin, Sylvain Tremblay, Danny Côté, Yves Abbatielle et Alex Morissette, demeurent la pierre angulaire de l'équipe afin de perpétuer chez les nouveaux l'esprit qui a toujours animé les équipes représentatives du séminaire de Saint-Georges, comme c'est le cas au hockey et au football".

Financement

"Pour financer un budget de \$94.400 a déclaré M. Benoît Gravel, coordonnateur des sports au séminaire de Saint-Georges de Beauce, des promotions spéciales seront mises de l'avant notamment une campagne de billets de saison, des commandes de partie et de bourse d'étude, la vente d'un programme souvenir et de souvenirs tels que: épinglette, autocollant, rondelle, etc.

A leur première année d'opération dans le circuit provincial de hockey "collégial AAA" l'équipe des Condors du séminaire de Saint-Georges de Beauce a terminé la saison 1979-80 avec un déficit d'opération de \$3.245 sur un budget totalisant \$70.265.

L'arrivée du "collégial AAA" a été très bien accueillie dans la Beauce, l'an dernier, avec une moyenne d'assistance par match de 1.300 spectateurs.

Le "Neoplan" prendra la route en octobre

par Jacques DALLAIRE

C'est après avoir subi plusieurs modifications techniques et mécaniques que le "Neoplan", le dernier-né de la compagnie Voyageur, cet autobus articulé, entrera en service entre Montréal et Québec, en octobre.

Le "Neoplan", fabriqué par la compagnie du même nom à Stuttgart, en Allemagne de l'Ouest, a été remis à Voyageur, en avril dernier, mais depuis, comme l'a indiqué au SOLEIL Mme Christina Sarsly, vice-présidente au marketing chez Voyageur, il a fallu en faire un autobus vraiment nord-américain.

Ainsi, dans un premier temps, on a dû remplacer le moteur diesel de type européen, par un moteur diesel plus conventionnel avec lequel les mécaniciens et préposés à l'entretien sont plus familiers.

Le système d'air climatisé a également posé quelques problèmes que Voyageur est en train de corriger, affirme Mme Sarsly, cependant il a fallu démanteler la toilette aménagée à bord du véhicule, parce que beaucoup trop petite, pour la remplacer par une autre plus fonctionnelle.

Deux ans

Ces incidents de parcours mis à part, le "Neoplan" s'est par ailleurs très bien comporté lors des essais routiers sur divers parcours de Voyageur, de même que sur la piste de Transports Canada à Blainville, dans le nord de Montréal.

Tous ces tests sont effectués en vertu d'un permis temporaire valable pour trois mois, venant à échéance en octobre.

D'ici là, Voyageur espère avoir constitué un dossier technique suffisamment étoffé et formé un assez grand nombre de chauffeurs, pour demander l'émission d'un permis "provisoire" pour les deux prochaines années, en attendant que le code de la route du Québec soit modifié.

Trop long!

Le code de la route québécois ne permet pas la circulation de véhicules ayant plus de 40 pieds de longueur. Le "Neoplan" est étiré sur 59 pieds! Il mesure 98 pouces en largeur et 140 pouces en hauteur. Les dimensions d'un autobus long courrier conventionnel sont de 40 pieds de longueur, 80 pouces en largeur et 133 pouces en hauteur.

Le "Neoplan" est doté de 61 sièges alors que la capacité est de 43 sièges dans les autres véhicules de la firme Voyageur.

D'après Mme Sarsly, Voyageur s'accorde deux ans, "pour juger de la rentabilité du Neoplan, tant du point de vue économique que mécanique et pour en définir les besoins".

Quatre autres véhicules semblables seront commandés d'ici la fin de l'année, si bien que, le printemps prochain, cinq "Neoplan" pourraient

être en service sur divers parcours desservis par Voyageur, dont l'un possiblement affecté au service "Grand Express".

Au cours de ces deux années, le "Neoplan" subira le test ultime, soit les rigueurs de l'hiver québécois. Selon des commentaires recueillis en fin de semaine dernière, alors que le nouveau véhicule était en voyage expérimental à Québec, il ne serait pas plus difficile à conduire qu'un autre des 420 autobus du parc de Voyageur, mais cela reste à voir...

Blentôt fait au Québec?

Le "Neoplan" a été choisi, explique la vice-présidente au marketing, parce que, de tous les modèles européens examinés, "c'est celui qui ressemblait le plus aux autobus nord-américains". Il faut préciser toute de suite qu'aucun manufacturier n'assemble pareil véhicule en Amérique du Nord.

Le "Neoplan", qui pourrait éventuellement prendre la place de deux autobus aux heures d'affluence, sert essentiellement comme véhicule de tourisme en Europe. Reste à savoir comment il se comportera comme autobus long courrier au cours des deux prochaines années.

Si les essais sont concluants, note Mme Sarsly, Voyageur voudrait inciter les fabricants canadiens d'autobus, dont la firme Prévost, de Sainte-Claire de Bellechasse, qui suit déjà de près le dossier, à construire ce modèle d'autobus.

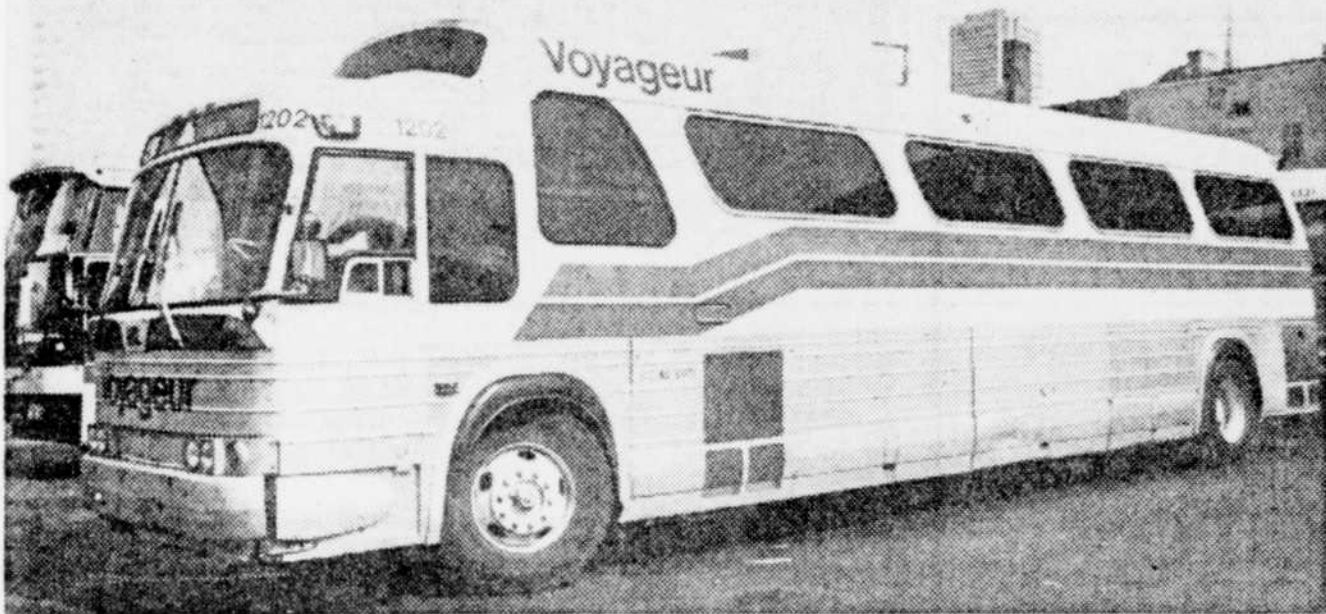
Le "Neoplan" a peut-être fière allure, mais à \$250,000 pièce, compte tenu des frais d'importation, cela s'avère très dispendieux, selon Voyageur.

Entre-temps, confie Mme Sarsly, il faudra vendre le "Neoplan" à la clientèle et la convaincre qu'il est tout aussi sécuritaire de prendre place dans la partie avant que dans la partie arrière!



Le Soleil, Roland Marcoux

Voici le "Neoplan", cet autobus articulé, dont Voyageur veut instaurer l'usage sur ses trajets de transport public au Québec et en Ontario. Il a fière allure et il est fiable selon les essais effectués à date.



Le Soleil, Roland Marcoux

Un autobus ordinaire de Voyageur, comme celui-ci, mesure 40 pieds de longueur, tandis que le "Neoplan", plus haut, atteint 59 pieds et il peut transporter 61 passagers.

Les 35,000 membres des cercles de fermières Des femmes pas tout à fait heureuses et libres

par Ghislaine RHEAULT
(envoyée spéciale du Soleil)

MONTREAL — Elles cultivent un jardin (61 pour 100); elles vont à la messe (89 pour 100); elles font de l'artisanat ou du bricolage (69 pour 100); elles suivent souvent des cours à l'éducation permanente (34 pour 100).

Elles participent à l'entreprise familiale tout en restant à la maison (12 pour 100). Ce sont à 75 pour 100 des femmes au foyer. 79 pour 100 d'entre elles sont mariées. 23 pour 100 sont salariées et travaillent à l'extérieur.

Tels sont les quelques traits d'un portrait de 35,000 femmes du Québec, membres des cercles de fermières, contenus dans un sondage réalisé l'hiver dernier par leur association.

Un portrait "biaisé"

A travers quelques bribes rendues publiques, hier, à l'occasion du congrès marquant le 65e anniversaire de leur association, l'exécutif provincial des cercles de fermières a voulu donner l'image de femmes "heureuses, libres, qui ne changeraient rien à leur vie".

C'est toutefois une réalité un peu différente qui s'en dégage, si on se fie aux données "triées sur le volet" qui ont été rendues publiques hier.

Le bonheur des femmes au foyer, qualifiées "d'Yvette", au cours de la dernière campagne référendaire, n'est pas sans mélange.

Quarante-huit pour 100 seulement d'entre elles affirment en effet qu'elles ne changeraient rien leur vie actuelle. Une forte proportion d'entre elles souhaiteraient travailler à temps partiel (26 pour 100 chez les femmes de moins de 35 ans ayant au moins un enfant à la maison et ayant fait des études secondaires); (20 pour 100 chez les femmes de 35 à 44 ans); (19 pour 100 chez les 45 à 54 ans).

Quarante-cinq pour cent seulement des femmes au foyer sur les 75 pour 100 membres des cercles qui y demeurent, se sentent heureuses dans leur rôle de femmes au foyer.

Une faible minorité se sent défavorisée financièrement (soit 4 pour 100); 3,7 pour 100 se sentent dépendantes de leur mari; 2,5 pour 100 avouent se sentir moins impliquées que les autres dans la société.

Revendications salariales au Vatican

CITE DU VATICAN (AP) — Le Vatican vient de nommer un comité de cinq membres chargés d'examiner les revendications salariales de plus en plus pressantes de certains de ses quelque 1,500 employés, a-t-on appris hier.

Ce comité, constitué de quatre ecclésiastiques et d'un laïque, doit

Cependant, le travail de maison comme tel satisfait 81 pour 100 d'entre elles.

En revanche, seulement 15 pour 100 des femmes membres des cercles de fermières mariées, travaillant à l'extérieur, préféreraient rester à la maison.

Près de la moitié des femmes au foyer affirment cependant qu'elles ne travailleraient jamais à l'extérieur à moins d'y être obligées financièrement.

Même si une bonne proportion d'entre elles refusent l'idée de la garderie (28 pour 100), près de la moitié (49 pour 100) des femmes de moins de 35 ans qui ont des enfants à la maison utiliseraient un service de garde d'enfants s'il existait dans leur localité.

Vouées au couple

Fidèles à la tradition familiale, le moteur, la raison de vivre de la majorité de ces femmes, c'est la réussite du couple (57 pour 100). Leur réussite personnelle vient loin en arrière (18,6 pour 100). La réussite de leurs enfants compte davantage que la leur ou celle de leur mari (3,4 pour 100).

Enracinées dans leur vie au foyer, elles se sentent généralement bien perçues (65 pour 100 croient être perçues comme des femmes libres, chanceuses ou privilégiées) alors qu'une faible minorité à l'impression d'être vues comme intellectuellement inférieures (2,1 pour 100) ou dépendantes financièrement (3,9 pour 100).

Compte tenu de la vaste clientèle des cercles (74,400 membres au Québec) et de leur implantation graduelle en milieu urbain (32 pour 100 des "fermières y vivent), ce sondage offre malgré ses limites et le caractère quelque peu "biaisé" de sa divulgation, un intérêt réel sur celles qui selon les termes de leur exécutif "assurent à la société québécoise la perpétuation de notre merveilleux patrimoine et de nos valeurs fondamentales".

Nouvel exécutif

Le congrès a élu un nouvel exécutif provincial, hier.

Mme Marie Tremblay remplace Mme Marielle Primeau à la prési-

dence. Mme Diane Roy, de Breakerville, devient la première vice-présidente de l'association.

Au Proche-Orient, la femme est martyrisée pour sauver l'honneur

NATIONS UNIES, Genève (d'après AFP) — Egorgées, brûlées vives, empoisonnées, décapitées pour venger l'honneur familial: le martyre des femmes du Proche-Orient, accusées ou simplement soupçonnées de relations sexuelles hors mariage, a été dénoncé, hier, à Genève devant le groupe d'experts des Nations unies sur l'esclavage.

Une déléguée de l'organisation humanitaire "Terre des hommes" a présenté devant ce groupe un document intitulé "Princesses mortes, à mourir ou à vivre", qui rassemble de nombreux témoignages sur des jeunes filles persécutées ou tuées "au nom de l'honneur".

Ce rapport cite notamment le cas de Nabila, jeune Syrienne de 16 ans, qui, soupçonnée de relations sexuelles avec un camarade de classe, a été retrouvée par la police défigurée, la tête rasée, les côtes et les jambes fracturées. Transportée à l'hôpital, elle s'est rétablie mais, le lendemain de son retour chez ses parents, elle est morte subitement. L'autopsie a montré qu'elle avait été empoisonnée et qu'elle était vierge.

La déléguée, qui a tenu à conserver l'anonymat, a indiqué que ces crimes n'avaient pas d'origine religieuse, mais étaient liés à des coutumes sociales.

Elle a précisé que ces crimes étaient pour la plupart punis. Dans la région de Naplouse, a-t-elle cité en exemple, un jeune homme, qui avait décapité sa sœur pour venger l'honneur familial, n'a été condamné qu'à deux semaines de détention administrative en janvier 1980.

Elle a souligné qu'il fallait que les Nations unies fassent pression sur les gouvernements concernés pour qu'ils promulguent des lois punissant ces crimes et qu'ils développent l'enseignement du respect de la vie.

Elle a en outre lancé un appel aux pays de l'ONU pour qu'ils accordent des visas aux jeunes femmes qui parviennent à s'échapper, et a estimé que le HCR (Haut-Commissariat pour les réfugiés) devrait leur accorder le statut de réfugiés.

Vente d'enfants

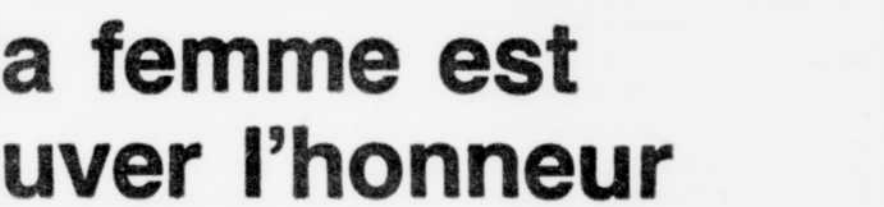
D'autre part, selon

une enquête réalisée par le "Groupe sur les droits des minorités" et publiée hier à Genève, la vente des enfants est un commerce développé et extrêmement profitable en Thaïlande et des milliers d'enfants en sont les victimes chaque année.

Cette enquête cite le cas d'une jeune Thaïlandaise, Nit, qui a été vendue à l'âge de 13 ans pour travailler dans un restaurant au prix de \$50 par an, avant de devenir à 15 ans, prostituée dans un hôtel.

Mais Nit n'est que l'une des nombreuses victimes du "marché aux enfants": chaque année, explique le rap-

L'autobus articulé a 59 pieds de profondeur, vu de l'avant, et l'enfant, assis au centre de la banquette arrière, ressemble à une poupée.



Le Soleil, Roland Marcoux

Aujourd'hui
Voyez le cahier publicitaire de
SEARS
INSERE DANS CETTE EDITION

CHAUFFE-EAU à REMPLACER?

GUILLLOT

EXPERTS EN PLOMBERIE-CHAUFFAGE-ELECTRICITE
661-9211

Fiducie du Québec
dépôts garantis
12 1/4
5 ans

- intérêts versés annuellement;
- dépôt initial minimum: \$1,000.
- non encaissables avant terme, sauf en cas de décès.

Pour information:
Complexe Centre-Ville, Sainte-Foy
(418) 653-6811
De l'extérieur, sans frais: 1-800-463-4792

La Fiducie du Québec...
pour un choix de modes d'épargne
Institution membre de la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec.
Tous droits réservés.

desjardins

décès et avis divers

• rétrosciences et amicales • funéraires • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

AUDIBERT (Paul-Emile) — A Québec, le 8 août 1980, à l'âge de 69 ans et 10 mois, est décédé Paul-Emile Audibert, époux de Yvette Longtin. Il demeurait au 264 Sagard, Québec. Les funérailles auront lieu mardi le 12 août à 14 heures. Départ Coop. du Pied de la Falaise.

440, St-François est à 13h50 pour l'église St-Roch et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres, belles-filles, M. et Mme Claude Audibert (Lisette Lachapelle), M. et Mme Roland Audibert (Renée Baril), M. et Mme Claude Lamonde (Louise Audibert), M. et Mme Roger Audibert (Agathe Robitaille), Mlle Jocelyne Audibert, ses sœurs, beaux-frères, belles-sœurs: Mme Emilia Dufour, Mme Anna Audibert, Mme Auréa Audibert, M. et Mme Jean-Charles Morissette, Mme Rita Labonté, ses petits-enfants: Nathalie, Karine, Audibert, Mario, Denis, Nancy, Lamonde, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines.

BRAUN (Liliane) (Liliane Cloutier-Bolduc) — A L'Hôpital St-Vincent, Ottawa, le 10 août 1980, est décédée Mme Liliane Cloutier-Bolduc Braun, épouse de L'abbé Roger Braun. Les funérailles auront lieu en l'église St-Jean Baptiste à Ottawa, à 10h, mardi le 12 août 1980. La dépouille mortelle est exposée au salon Landreville 578, Somerset West Ottawa.

BRETON (Joseph) — A Québec, le 11 août 1980, à l'âge de 84 ans et 1 mois, est décédé M. Joseph Breton, époux de dame Julieanne Lamontagne. Il demeurait au 1075 avenue Vitré. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 août à 14 heures. Départ de la Coopérative funéraire de l'Anse 280, 8ème Rue à 13h45 pour l'église St-Pascal de Maizerets, et de là au cimetière St-Michel de Bellechasse. Il laisse dans le deuil outre son épouse sa fille et son beau-fils M. et Mme Pleman Rendell (Lucienne), son frère, ses sœurs, ses beaux-frères et ses belles-sœurs: M. Eugène Breton, Mlle Nathalie Breton, Mme Albert Gauvin (Blanche), Mme Louise Breton, Mme Bernard Lamontagne, M. Laurent Lamontagne, ses petits-fils Paul et Dennis Rendell ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17 et 19 heures.

CARRIER (Leopold) — A Lévis, le 7 août 1980, à l'âge de 38 ans, est décédé accidentellement M. Léopold Carrier, époux de dame Micheline Rodrigue. Il demeurait au 232A, avenue St-Laurent, Lévis. Selon ses dernières volontés, il ne sera pas exposé et a été confié à la maison.

Lépine-Cloutier Ltée pour crémation. Le service sera chanté mercredi le 13 août à 19 heures en l'église St-David de Lévis. Il laisse dans le deuil outre son épouse, sa fille Johanne, son père M. François-Thomas Carrier, ses beaux-parents, M. et Mme Charles-Edouard Rodrigue, ses frères, sœurs, beaux-frères, et belles-sœurs, M. et Mme Leo Carrier, M. et Mme Noël Demers (Rita), M. et Mme Gérard Carrier, M. et Mme Maurice Carrier, M. et Mme Philippe Carrier, M. et Mme Jean-Paul Carrier, M. et Mme Fernand Carrier, M. et Mme Marcel Carrier, M. et Mme Jean-Guy Rodrigue (Louise), Mlle Diane Rodrigue, M. et Mme Raymond Tortillet, M. et Mme Claude Rodrigue, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements 529-3371.

CHAMBERLAND (Almanzor) — A l'hôpital du Christ-Roi, le 11 août 1980, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Almanzor Chamberland, époux de dame Cécile Guérard. Il a été employé de la Canadian Spice Mills pour plus de 50 ans. Il demeurait au 523 rue de l'Aqueduc, Québec. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 août. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc. 270, Marie-de-l'Incarnation à 13h45 pour l'église St-Joseph et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres, belles-filles, M. et Mme Oliva Guillou (Thérèse), M. et Mme Armand Chamberland (Irène, Bernard), M. et Mme Gérard Chamberland (Louise), M. et Mme Jean-Paul Breton (François), M. et Mme Jean-Louis

Chamberland (Julie Boissonneault), M. et Mme Real Perreault (Madeleine), M. et Mme Gilles Chamberland (Anne-Marie Labonté), M. et Mme Yvan Boissonneault (Rolande), ses sœurs et beaux-frères: Mme Germaine Huard, Mme Marie-Louise Robby, Mme Germaine Chamberland, Mme Joseph Auger; ses 14 petits-enfants ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

DESROCHERS (Théophile) — Au CHUL de Québec, le 9 août 1980, à l'âge de 68 ans et 10 mois, est décédé M. Théophile Desrochers, époux de feu dame Marie-Ferdinand. Il demeurait à Armagh, cte Bellechasse. Les funérailles auront lieu mardi le 12 août à 15h. Départ du salon funéraire rmagh à 14h45 pour l'église d'A d'Armagh et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants M. et Mme Clément Desrochers, M. et Mme Roger Desrochers, Mlle Suzanne Desrochers, M. et Mme Gérard Desrochers, M. et Mme Jean-Guy Desrochers, Sr Lise Desrochers (Notre-Dame du Perpétuel Secours), M. et Mme Louis Desrochers, M. et Mme Jules Desrochers, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs et plusieurs petits-enfants et amis. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Direction des funérailles Roy et Rouleau Inc. Armagh Cte Bellechasse.

DUFRESNE (Alexandre) — Au CHUL, le 11 août 1980, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Alexandre Dufresne, époux de feu dame Violette Bernier. Il demeurait au 1412 rue Dufresne, Ancienne-Lorette. Les funérailles auront lieu jeudi à 14h30. Départ du salon J. Léo Bedard Enr. 1547, Notre-Dame Ancienne-Lorette et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, ses enfants: Robert, M. et Mme Ronald Dufresne (Ginette Mainville), M. et Mme Michel Roberge (Linda), M. et Mme Pierre Farrah (Gyline), Daniel, Gilles, M. et Mme Denis Thériault (Monique), ses petits-enfants: Chantal, Raphaël, Isabelle, Steve, Natacha, Nicolas, ainsi que sa sœur et plusieurs beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis. Pour renseignements 842-1078.

GAUTHIER (Jean-Baptiste) — A l'hôpital Notre-Dame de Montréal, le 7 août 1980, est décédé Jean-Baptiste Gauthier, époux de dame Julie Bouchard. Il demeurait au 1368 Chanoine-Morel, Sillery. Le service sera chanté mardi, le 12 août, à 10h en l'église St-Charles Garnier. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Gilles Gauthier (Denise), M. et Mme Paul Gauthier (Betty), M. et Mme Harold Bossecker (Louise), M. et Mme Jean Demers (Michelle) et Jean Gauthier; ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs ainsi que plusieurs petits-enfants. Les parents seront présents 15 minutes avant le service pour recevoir les condoléances.

LANSEIGNE (Mme Estelle) — A Québec, le 11 août 1980, est décédée Mme Estelle Auger, épouse de feu Charles-Edouard Lanseigne. Elle demeurait au 1571 Collins, Val-Bélair. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 août à 10h. Départ de la coop à 9h45 pour l'église St-Malo et de là au Crématorium Jardin du repos. Elle laisse dans le deuil ses enfants: M. Réjean Lanseigne, M. et Mme Gilles Tremblay (Jacqueline), M. et Mme Paul Lanseigne (Ghislaine Ménard), M. et Mme Gilles Lanseigne (Marie-Marthe Guay), Louise Lanseigne Guay, M. et Mme André Savard (Pierrette), Claire Lanseigne, plusieurs petits-enfants: Christian, Jacques, Sonya, Chantal, Nadine, Johane, Jocelyne, Julie, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Pierre Julien Lemay, M. Pierre Lanseigne, Clotilde Lanseigne, Mme Sara Ladse-

gné, M. et Mme Thomas Paré (Agnès), Ubald Lanseigne, Mme veuve Odilon Lanseigne, plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

LEBLOND (Alice Gamache) — A Québec, le 10 août 1980, à l'âge de 64 ans, est décédée dame Alice Gamache, épouse de M. David Leblond, autrefois de Place Philippe, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu jeudi, le 14 août 1980, à 14h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 975 Marguerite-Bourgeois à 13h45 pour l'église St-Thomas-d'Aquin et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil outre son époux, sa fille et son gendre: M. et Mme Bernard Verge (Marguerite), sa mère: Mme Charles Gamache; ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Sr Maria Gamache, M. et Mme Ernest Pettigrew (Lucienne), Mlle Marie-Ange et Suzanne Gamache, Sr Rose-Anne Gamache, M. et Mme Jacques Fougues (Thérèse), Sr Josephine Leblond, M. et Mme Philippe Leblond (Beatrice), M. l'abbé Gérard Leblond, M. et Mme Louis Martel, Mme Jeanne Martel, Sr Hélène Leblond; ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Pour renseignements: 529-3371.

LORTIE (Albert) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 11 août 1980, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Albert Lortie époux en premières noces de feu dame Bernadette Breton et en secondes noces de feu dame Irène Julien. Il demeurait au 847, des Grèves, Beaufort autrefois de Giffard. Les funérailles auront lieu, mercredi, le 13 août, à 11h. Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc. 3221 ave Royale Giffard.

à 10h45 pour l'église de Giffard et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants: Lucie (Jacques Biloade) de Québec, Hélène (Paul Gingras) de Québec, Denise (Luc Garand) de Montréal, Louise (Harold Fennessey) de Californie, Claire (Claude Tremblay) de Montréal, Thérèse de Québec, Michel (Lorraine Martel) de Québec, Yvon, de Québec, Daniel (Odette Dubois) de Québec, son frère: Olivier (Belzémire Fortier) de Québec, sa sœur: Mlle Marguerite Lortie de Québec, sa belle-sœur: Mme Jeanne Labadie-Lortie ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. Le salon sera ouvert entre 14 et 17h, et 19 à 22h. Pour informations: 661-9223.

MOFFETT (Albertine) — A Québec, le 11 août 1980, à l'âge de 65 ans, est décédée Mlle Albertine Moffett, fille de feu Gaudias Moffett et de feu Emma Dignard. Elle demeurait à l'hôpital général et autrefois St-Roch et Jacques-Cartier. Les funérailles auront lieu jeudi, le 14 août 1980, à 14h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 990, 1ère Avenue à 9h45 pour l'église Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil son frère et sa belle-sœur: M. et Mme Alexandre Moffett (Juliette Marcotte), son cousin: M. Gérard Moffett, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

ROY (Gérard) — A l'hôpital St-Sacrement le 10 août 1980 à l'âge de 63 ans est décédé M. Gérard Roy commerçant, époux de Dame Gemma Carrier. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 août à 15h. Départ du salon funéraire Yvon Breton 63 rue Ste-Anne, St-Anselme à 14h45 pour l'église de St-Anselme et de là au cimetière paroissial. Outre son épouse il laisse dans le deuil ses enfants: Sylvie, Brigitte, sa mère: Mme Joseph Roy, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Dr Anselme Roy (Charlotte Roy), M. François Bélanger (Lucienne Roy), Mme Irène Mercier, M. Emile Bélanger (Thérèse Roy), Dr Edouard Roy (Armand de Brochu), Mme Agathe Roy, M. Roland Roy (Ga-

bielle Roy), Mlle Yvette Roy, Mme Lucille Rail, M. Guy Veer (Juliette Roy), Mme Gisèle Roy, M. Paul Roy, Sr Yolande Roy, Mme Albert Labrecque (Lucie-Laure Carrier), M. Lucien Carrier, M. Paul-Emile Ruel (Prudencienne), M. René Carrier, M. Lionel Carrier (Irène Samson), M. Médard Carrier (Lucienne Fournier), M. Marcel Carrier (Gisèle Fortin), Mme Rita Carrier, M. Fidèle Carrier (Claire Boulet), M. Roger Carrier.

720 CARTES DE REMERCIEMENTS

BOUCHARD (Albertine) — Les familles Bouchard et Lortie remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de sympathies lors du décès de dame Albertine Lortie, épouse de feu Joseph Bouchard, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

GRONDIN (Irénée) — Mme Irénée Grondin remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de M. Irénée Grondin, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

760 FAVEURS OBTENUES

GRAND remerciement au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier M.B.

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier C.F.

REMERCIEMENTS à Jean XXIII, pour faveur obtenue, avec promesse de publier F.R.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier C.M.D.

REMERCIEMENT au St-Esprit, pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier A.D.

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier M.P.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier C.G.

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier M.H.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue M.A.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour guérison obtenue avec promesse de faire publier M.C.

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier L.C.

ST-ESPRIT qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confier encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande, au bas mettre les initiales de la personne exaucée. M.G.G.

ST-ESPRIT, qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande, au bas met-

tre les initiales de la personne exaucée. S.G.

SINCERES remerciements au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier M.B.

SERVICES SPECIAUX

780 FLEURISTES

Orchidée Fleuriste 1068 av. Cartier, 529-0739

790 MONUMENTS FUNÉRAIRES

THERIAULT & FILS 710, 12ÈME Avenue, Québec, 304-1561

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

Pour faire paraître un avis ou une annonce, s'il vous plaît communiquer avec le Service des Annonces Classées. Les avis de décès sont reçus jusqu'à 10h45 pour publication le même jour.

647-3311

Le tarif de décès et avis divers est de .20 du mot minimum \$7.00, avec photo minimum \$32.00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

Opération antimafia

REGGIO DE CALABRE (AP) — Trente personnes soupçonnées d'appartenir à la mafia ont été arrêtées au cours d'une vaste opération de nettoyage menée durant deux jours par la police dans les collines et les campagnes du sud de la Calabre.

Selon les autorités, cette opération a été entreprise à la suite de l'assassinat d'un responsable communiste local perpétré le mois dernier et d'une série d'attentats contre une entreprise de construction. Cette entreprise, qui est chargée de construire une autoroute, a reçu des menaces réclamant l'équivalent d'un million de dollars pour la "protection" du chantier.

Le 100,000 livres tabou

ROME (AFP) — Toute personne qui voudra changer un billet de 100,000 livres dans un bureau de poste ou une banque devra désormais fournir un document d'identité. L'employé remplira à chaque opération un formulaire portant le nom du client et le numéro de série du billet.

Cette mesure, décidée par le parquet de Reggio de Calabre pour lutter contre le "recyclage" d'argent provenant de rançons, est valable sur tout le territoire italien.

Bologne: le policier français a été suspendu

PARIS (AP) — Les enquêteurs qui tentent de découvrir les responsables de l'attentat à la bombe qui a fait 80 morts le 2 juillet dernier en gare de Bologne disposent peut-être d'une nouvelle piste pour orienter leur recherche: on a en effet appris hier soir qu'un policier français, Paul Durand, dont le nom avait déjà été prononcé par la presse et les policiers italiens, a été suspendu la semaine dernière de ses fonctions pour ses activités d'extrême droite.

Selon certaines sources au ministère de l'Intérieur, cette suspension ne signifie pas obligatoirement qu'il soit lié à l'attentat de Bologne.

Cependant, au lendemain de l'attentat, la police italienne chargée de la lutte antiterroriste a demandé aux policiers français

Un ancien juge fédéral s'occupera du Billygate

WASHINGTON (d'après AP et UPI) — L'ancien juge fédéral de l'Illinois, M. Philip Toner, a accepté de diriger l'enquête sénatoriale sur les relations entretenues entre le frère du président Jimmy Carter et les autorités libyennes, a-t-on annoncé, hier, de sources proches du Congrès.

La sous-commission judiciaire spéciale du Sénat, que dirige le sénateur démocrate Birch Bayh, avait proposé cette responsabilité au procureur James Neal, qui mena l'enquête sur le Watergate. Mais il a décliné l'offre la semaine dernière.

Agé de 57 ans, M. Toner a démissionné en avril dernier de son poste de juge à la Cour d'appel de Chicago, qu'il occupait depuis six ans.

L'enquête doit porter en particulier sur les \$220,000 versés par la Libye à M. Billy Carter, sur le retard avec lequel il s'est fait enregistrer auprès de l'administration en tant qu'agent étranger, ainsi que

sur les relations qu'il aurait pu avoir avec le gouvernement que dirige son frère.

La sous-commission du Sénat compte entendre Billy Carter dans les prochaines semaines, et le président Carter a déjà fait savoir qu'il était prêt à déposer en personne.

Entre-temps, on a appris hier que Jeff Carter, le fils du président américain, est cofondateur et propriétaire d'une entreprise qui a récemment décroché un contrat de \$210,000 avec le gouvernement des Philippines.

Selon "Times", qui en a annoncé la nouvelle dans sa livraison d'hier, Jeff est associé dans cette entreprise de consultants avec M. Robert Merceady, un ancien agent de renseignement qui travailla pendant 16 ans au département de la Défense.

Un porte-parole du département de la Justice a fait savoir qu'il n'y avait rien d'illégal

dans cette affaire et que le fils du président n'avait pas besoin de se faire enregistrer comme agent étranger puisqu'il ne s'occupe que d'affaires strictement commerciales.



L'ancien juge TONE

Hiroshima et Nagasaki: pas de risques accrus de cancer

WASHINGTON (AP) — Selon l'Agence de défense nucléaire américaine, "des recherches étendues... ont révélé qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter" d'un accroissement des risques de cancer pour les quelque 20,000 soldats américains qui occupèrent Hiroshima et Nagasaki, toutes les deux détruites par une bombe atomique en 1945, de septembre 1945 à janvier 1946.

L'agence estime que la dose maximale qu'un soldat a pu recevoir devait être inférieure à un rem (roentgen équivalent mammal), l'unité de mesure des radiations. Il y a deux ans, un radiologue de la marine, le Dr Paul Tyler, avait assuré qu'une personne pouvait recevoir l'équivalent d'un rem lors d'une simple radiographie.

"Il est probable que la grande majorité des soldats appartenant aux forces d'occupation de Hiroshima et de Nagasaki n'a reçu aucune radiation, et que la plus forte dose reçue a été de quelques dizaines de milliermes", indique le rapport de l'agence, somme de dix mois de travaux.

"Toutes les organisations nationales et internationales de scientifiques dont les vues font autorité en matière de blessures dues aux radiations ionisantes sont d'accord pour dire que le risque représenté par une telle dose est négligeable", ajoute-t-il.

Pas de guide pour les candidats au suicide

LONDRES (AFP) — Le comité exécutif de la "Société pour le droit à une mort digne" a décidé hier de ne pas publier un ouvrage donnant cinq façons de se suicider aisément.

Cette société, plus connue sous le sigle "Exit" envisageait de publier un guide intitulé "Auto-délivrance" donnant des conseils pratiques aux personnes atteintes de maladies incurables et désireuses de mettre fin à leurs jours.

Le comité exécutif de cette association a estimé que la publication d'un tel ouvrage pourrait entraîner des poursuites judiciaires contre ses membres en raison de la loi de 1961, qui punit de 14 ans d'emprisonnement quiconque aide ou favorise un suicide. Cependant, si un nouveau comité

chef du PC et de l'Etat soviétique, a repris tous les thèmes de la diplomatie du Kremlin, en qualifiant le traité de "pas important sur la voie qui peut freiner la course aux armements nucléaires". Il préconise aussi l'élargissement du champ d'application du TNP, assure de la coopération de l'URSS dans l'usage pacifique de l'atome et affirme qu'elle n'utilisera pas

les armes nucléaires contre les pays ayant refusé d'en accepter ou d'en produire ou qui n'en disposent pas. Auparavant a été lu un message de M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, qui a affirmé qu'il "était plus urgent que jamais que le TNP soit universellement accepté", alors que 114 Etats seulement y ont adhéré.

L'atome "soviétique au service de la paix"

Pas de guide pour les candidats au suicide

LONDRES (AFP) — Le comité exécutif de la "Société pour le droit à une mort digne" a décidé hier de ne pas publier un ouvrage donnant cinq façons de se suicider aisément.

Cette société, plus connue sous le sigle "Exit" envisageait de publier un guide intitulé "Auto-délivrance" donnant des conseils pratiques aux personnes atteintes de mala-

adies incurables et désireuses de mettre fin à leurs jours.

Le comité exécutif de cette association a estimé que la publication d'un tel ouvrage pourrait entraîner des poursuites judiciaires contre ses membres en raison de la loi de 1961, qui punit de 14 ans d'emprisonnement quiconque aide ou favorise un suicide. Cependant, si un nouveau comité

exécutif est élu lors de la prochaine assemblée générale d'Exit en octobre prochain, la nouvelle instance pourrait se prononcer à nouveau sur ce sujet.

Exit compte environ 9,000 membres dont l'âge moyen est de 70 ans. Environ 80 p.c. des adhérents à cette société sont des femmes, et beaucoup d'entre eux ont rejoint Exit dans l'attente de la publication d'Auto-délivrance.

A Nice, Marco Affatigato, le premier suspect interpellé mercredi dernier, a reconnu, lors d'un nouvel interrogatoire hier, avoir eu des relations avec Paul Durand, mais superficielles et se bornant, d'après son avocat, à un échange de lettres et de journaux.

Nouvelles rumeurs de mutinerie au sein de l'armée afghane

ISLAMABAD (AFP) — Kaboul est calme mais de grosses pièces d'artillerie ont été mises en batterie récemment aux abords de la ville, a-t-on appris hier de source diplomatique occidentale à Islamabad.

Les diplomates en poste à Kaboul relient leur apparition aux rumeurs selon lesquelles l'armée afghane connaît des mutineries, a-t-on ajouté de même source. Ces grosses pièces d'artillerie — qui viennent renforcer l'imposant quadrillage militaire installé déjà depuis plusieurs semaines à Kaboul — sont en effet beaucoup plus adaptées au combat contre une armée conventionnelle dotée de chars qu'à la lutte anti-guérilla.

décès et avis divers

• rétrosciences et amicales • funéraires • remerciements • mémoriam • services annuels • faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

AUDISERT (Paul-Emile) — A Québec, le 8 août 1980, à l'âge de 69 ans et 10 mois, est décédé Paul-Emile Audisert, époux de Yvette Longtin. Il demeurait au 264 Sagard, Québec. Les funérailles auront lieu mardi le 12 août à 14 heures. Départ Coop. du Pied de la Falaise.

440, St-François est à 13h50 pour l'église St-Roch et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres, belles-filles, M. et Mme Claude Audibert (Lisette Lachapelle), M. et Mme Roland Audibert (Renée Baril), M. et Mme Claude Lamonde (Louise Audibert), M. et Mme Roger Audibert (Agathe Robitaille), Mlle Jocelyne Audibert, ses sœurs, beaux-frères, belles-sœurs: Mme Émilie Dufour, Mme Anna Audibert, M. et Mme Jean-Charles Morissette, Mme Rita Labonté, ses petits-enfants: Nathalie, Karine Audibert, Mario, Denis, Nancy Lamonde, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines.

BRAUN (Liliane) (Liliane Cloutier-Bolduc) — A L'Hôpital St-Vincent, Ottawa, le 10 août 1980, est décédée Mme Liliane Cloutier-Bolduc, épouse de L'abbé René Braun. Les funérailles auront lieu en l'église St-Jean Baptiste à Ottawa, à 10h, mardi le 12 août 1980. La dépouille mortelle est exposée au salon Landreville 578, Somerset West Ottawa.

BRETON (Joseph) — A Québec, le 11 août 1980, à l'âge de 84 ans et 1 mois, est décédé M. Joseph Breton, époux de dame Julie Lamontagne. Il demeurait au 1075 avenue Vitré. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 août à 14 heures. Départ de la Coopérative funéraire de l'Anse.

280, 8ème Rue à 13h45 pour l'église St-Pascal de Malabar, et de là au cimetière St-Michel de Bellechasse. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille et son beau-fils M. et Mme Pierre Rendell (Lucienne), son frère, ses sœurs, ses beaux-frères et ses belles-sœurs: M. Eugène Breton, Mlle Nathalie Breton, Mme Albert Gauvin (Blanche), Mme Louis-Joseph Lamontagne, M. et Mme Bernard Lamontagne, M. Laurent Lamontagne, Mlle J. Lamontagne, ses petits-fils Paul et Dennis Rendell ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17 et 19 heures.

CARRIER (Léopold) — A Lévis, le 7 août 1980, à l'âge de 38 ans, est décédé Léopold Carrier, époux de dame Micheline Rodrigue. Il demeurait au 232A, avenue St-Laurent, Lévis. Selon ses dernières volontés, il ne sera pas exposé et a été confié à la maison.

Lépine-Cloutier Lée pour crémation. Le service sera chanté mercredi le 13 août à 19 heures en l'église St-David de Lévis. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille Johanne, son père M. François-Thomas Carrier, ses beaux-parents, M. et Mme Charles-Edouard Rodrigue, ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, M. et Mme Léopold Carrier, M. et Mme Noël Demers (Rita), M. et Mme Gérard Carrier, M. et Mme Maurice Carrier, M. et Mme Philippe Carrier, M. et Mme Jean-Paul Carrier, M. et Mme Fernand Carrier, M. et Mme Marcel Carrier, M. et Mme Jean-Guy Rodrigue (Louise), Mlle Diane Rodrigue, M. et Mme Raymond Tortillet, M. et Mme Claude Rodrigue, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements 529-3371.

CHAMBERLAND (Alma) — A l'hôpital du Christ-Roi, le 11 août 1980, à l'âge de 85 ans, est décédée M. Alma Chamberland, épouse de dame Cécile Guérard. Elle a été employée de la Canadian Spice Mills pour plus de 50 ans. Elle demeurait au 523 rue de l'Aqueduc, Québec. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 août. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc.

270, Marie-de- l'Incarnation à 13h45 pour l'église St-Joseph et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres, belles-filles: M. et Mme Oliva Giroux (Thérèse), M. et Mme Armand Chamberland (Irène Bédard), M. et Mme Gérard Chamberland (Louise Lachapelle), M. et Mme Jean-Paul Breton (Francine), M. et Mme Jean-Ouis-

Chamberland (Julie Boissonneault), M. et Mme Réal Perreault (Madeleine), M. et Mme Gilles Chamberland (Anne-Marie Labonté), M. et Mme Yvan Boissonneault (Rolande), ses sœurs et beaux-frères: Mme Germaine Huard, Mme Marie-Louise Robby, Mme Germaine Chamberland, Mme Joseph Auger, ses 14 petits-enfants ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

DESROCHERS (Théophile) — Au CHUL de Québec, le 9 août 1980, à l'âge de 68 ans et 10 mois, est décédé M. Théophile Desrochers, époux de feu dame Marie Ferland. Il demeurait à Armagh, cte Bellechasse. Les funérailles auront lieu mardi le 12 août à 15h. Départ du salon funéraire rmagh à 14h45 pour l'église d'A Armagh et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants M. et Mme Clément Desrochers, M. et Mme Roger Desrochers, Mlle Suzanne Desrochers, M. et Mme Gérard Desrochers, M. et Mme Jean-Guy Desrochers, M. et Mme Philippe Desrochers (Notre-Dame du Perpétuel Secours), M. et Mme Louis Desrochers, M. et Mme Jules Desrochers, M. et Mme Desrochers, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs et plusieurs petits-enfants et amis. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Direction des funérailles Roy et Rouleau Inc. Armagh Cte Bellechasse.

DUFRESNE (Alexandre) — Au CHUL, le 11 août 1980, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Alexandre Dufresne, époux de feu dame Violette Bernier. Il demeurait au 1412 rue Dufresne, Ancienne-Lorette. Les funérailles auront lieu jeudi à 14h30. Départ du salon J. Léo Bédard Enr. 1547, Notre-Dame Ancienne-Lorette.

et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, ses enfants: Robert, M. et Mme Ronald Dufresne (Ginette Mainville), M. et Mme Michel Roberge (Linda), M. et Mme Pierre Farrah (Gyline), Daniel, Gilles, M. et Mme Denis Thériault (Monique) ses petits-enfants: Chantal, Raphaël, Isabelle, Steve, Natacha, Nicolas, ainsi que sa sœur et plusieurs beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis. Pour renseignements 942-1078.

GAUTHIER (Jean-Baptiste)



A l'hôpital Notre-Dame de Montréal, le 7 août 1980, est décédé Jean-Baptiste Gauthier, époux de dame Julie Bouchard. Il demeurait au 1368 Chanoine-Morel, Sillery. Le service sera chanté mardi le 12 août, à 10h en l'église St-Charles Garnier en l'absence du corps. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Gilles Gauthier (Denise), M. et Mme Paul Gauthier (Betty), M. et Mme Harold Bossecker (Louise), M. et Mme Jean Demers (Michelle) et Jean Gauthier, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs ainsi que plusieurs petits-enfants. Les parents seront présents 15 minutes avant le service pour recevoir les condoléances.

LANSEIGNE (Mme Estelle) — A Québec, le 11 août 1980, est décédée Mme Estelle Auger, épouse de feu Charles-Edouard Lanseigne. Elle demeurait au 1571 Collins, Val-Bélair. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 août à 10h. Départ de la coop à 9h45 pour l'église St-Malo et de là au Crématorium Jardin du repos.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: M. Réjean Lanseigne, M. et Mme Gilles Tremblay (Jacqueline), M. et Mme Paul Lanseigne (Gisèle Méthard), M. et Mme Gilles Lanseigne (Marie-Marthe Guay), M. et Mme André Savard (Pierrette), Claire Lanseigne, plusieurs petits-enfants: Christian, Jacques, Sonja, Chantal, Nadine, Johane, Jocelyne, Julie, ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme veuve Julien Lemay, M. Pierre Lanseigne, Clotilde Lanseigne, Mme Sara Lar-

gne, M. et Mme Thomas Paré (Agnès), Ubald Lanseigne, Mme veuve Odilon Lanseigne, plusieurs neveux, nièces, cousins, sœurs et amis. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

LEBLOND (Alice Gamache) — A Québec, le 10 août 1980, à l'âge de 64 ans, est décédée dame Alice Gamache, épouse de M. David Leblond, atrefois de Place Philippe, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu jeudi, le 14 août 1980, à 14h. Départ du funérarium.

Lépine-Cloutier Lée 975 Marguerite-Bourgeois à 13h45 pour l'église St-Thomas-d'Aquin et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, sa fille et son gendre: M. et Mme Bernard Verge (Marguerite); sa mère: Mme Charles Gamache; ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Sr Maria Gamache, M. et Mme Ernest Pettigrew (Lucienne), Mlle Marie-Ange et Suzanne Gamache, Sr Rose-Anne Gamache, M. et Mme Jacques Forques (Thérèse), Sr Joséphine Leblond, M. et Mme Philippe Leblond (Béatrice), M. l'abbé Gérard Leblond, M. et Mme Louis Martel, M. et Mme Jeanne Martel, Sr Hélène Leblond; ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Pour renseignements: 529-3371.

LORTIE (Albert)



A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 11 août 1980, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Albert Lortie époux en premières noces de feu dame Bernadette Breton et en secondes noces de feu dame Irène Julien. Il demeurait au 847, des Grèves, Beauport autrefois de Giffard. Les funérailles auront lieu, mercredi, le 13 août, à 11h. Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc. 3221 av Royale Giffard.

à 10h45 pour l'église de Giffard et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants: Lucie (Jacques Bilodeau) de Québec, Hélène (Paul Gingras) de Québec, Denise (Luc Garand) de Montréal, Thérèse de Québec, Michel (Lorraine Martel) de Québec, Yvon de Québec, Daniel (Odette Dubois) de Québec, son frère: Olivier (Belzémire Fortier) de Québec, sa sœur: Mlle Marguerite Lortie de Québec, sa belle-sœur: Mme Jeanne Labadie-Lortie ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. Le salon sera ouvert entre 14 et 17h, et 19 à 22h. Pour informations: 621-6223.

MOFFETT (Albertine) — A Québec, le 11 août 1980, à l'âge de 85 ans, est décédée Mlle Albertine Moffett, fille de feu Gaudias Moffett et de feu Emma Dignard. Elle demeurait à l'hôpital général et autrefois St-Roch et Jacques-Cartier. Les funérailles auront lieu jeudi, le 14 août 1980, à 14h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Lée 990, 1ère Avenue à 9h45 pour l'église Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil son frère et sa belle-sœur: M. et Mme Alexandre Moffett (Juliette Marcotte); son cousin: M. Gérard Moffett, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

ROY (Gérard) — A l'hôpital St-Sacrement le 10 août 1980 à l'âge de 63 ans est décédé M. Gérard Roy commerçant, époux de Dame Gemma Carrier. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 août à 15h. Départ du salon funéraire Yvon Breton 63 rue Ste-Anne, St-Anselme. à 14h45 pour l'église de St-Anselme et de là au cimetière paroissial. Outre son épouse il laisse dans le deuil ses enfants, Sylvie, Brigitte, sa mère Mme Joseph Roy, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Dr Anselme Roy (Charlotte Roy), M. François Bélanger (Lucienne Roy), Mme Irène Mercier, M. Emile Bélanger (Thérèse Roy), Dr Edouard Roy (Armande Brochu), Mme Agathe Roy, M. Roland Roy (Ga-

brille Roy), Mlle Yvette Roy, Mme Lucille Rail, M. Guy Veer (Juliette Roy), M. Gisèle Roy, M. Paul Roy, Sr. Yolande Roy, M. Marcel Labrecque (Marie-Laure Carrier), M. Lucien Carrier, M. Paul-Emile Ruel (Prudence Carrier), M. René Carrier (Irène Samson), M. Médard Carrier (Lucienne Fournier), M. Marcel Carrier (Gisèle Fortin), Mme Rita Carrier, M. Fidèle Carrier (Claire Boulet), M. Roger Carrier.

720 CARTES DE REMERCIEMENTS

BOUCHARD (Albertine) — Les familles Bouchard et Lortie remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de sympathies lors du décès de dame Albertine Lortie, épouse de feu Joseph Bouchard, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

GRONDIN (Irénée) — Mme Irénée Grondin remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de M. Irénée Grondin, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

760 FAVEURS OBTENUES

GRAND remerciement au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. M.B.

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. C.F.

REMERCIEMENTS à Jean XXIII, pour faveur obtenue avec promesse de publier. F.R.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. C.M.D.

REMERCIEMENT au St-Esprit, pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier. A.D.

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. M.P.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. C.G.

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. M.H.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. M.C.

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. L.C.

ST-ESPRIT qui m'élargit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Tout qui me donne le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de la miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée. M.G.G.

ST-ESPRIT, qui m'élargit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Tout qui me donne le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de la miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas met-

tre les initiales de la personne exaucée. S.G.

SINCERES remerciements au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. M.B.

SERVICES SPECIAUX

780 FLEURISTES

Orchidée Fleuriste 1068 av. Cartier, 529-0739

790 MONUMENTS FUNERAIRES

THERIAULT & FILS 710, 1ère Avenue, Québec, 524-1561

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

Pour faire paraître un avis ou une annonce, s'il vous plaît communiquer avec le Service des Annonces Classées. Les avis de décès sont reçus jusqu'à 10h45 pour publication le même jour.

647-3311

Le tarif de décès et avis divers est de .20 du mot minimum \$7.00, avec photo minimum \$32.00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

Opération antimafia

REGGIO DE CALABRE (AP) — Trente personnes soupçonnées d'appartenir à la mafia ont été arrêtées au cours d'une vaste opération de nettoyage menée durant deux jours par la police dans les collines et les campagnes du sud de la Calabre.

Selon les autorités, cette opération a été entreprise à la suite de l'assassinat d'un responsable communiste local perpétré le mois dernier et d'une série d'attentats contre une entreprise de construction. Cette entreprise, qui est chargée de construire une autoroute, a reçu des menaces réclamer l'équivalent d'un million de dollars pour la "protection" du chantier.

Le 100,000 lires tabou

ROME (AFP) — Toute personne qui voudra changer un billet de 100,000 lires dans un bureau de poste ou une banque devra désormais fournir un document d'identité. L'employé remplira à chaque opération un formulaire portant le nom du client et le numéro de série du billet.

Cette mesure, décidée par le parquet de Reggio de Calabre pour lutter contre le "recyclage" d'argent provenant de rançons, est valable sur tout le territoire italien.

télévision

CEET (Canal 7) Riv.-de-Loup
MARDI 12 AOÛT
18h00 Ce soir — Nouvelles nationales
18h10 Ce soir — Nouvelles régionales
18h20 Nouvelles du sport
18h30 Rencontres: Philippe Nemo
19h00 Le monde merveilleux de Disney
20h00 Capitaines et rois
21h01 A communiquer d'Amérique
22h30 Téléjournal Nat. Inter. et Météo
22h52 Téléjournal régional
23h00 Nouvelles du sport
23h10 Ainsi va la vie
23h20 Cinéma: "Charlie et ses deux nénettes"

Un ancien juge fédéral s'occupera du Billygate

WASHINGTON (d'après AP et UPD) — L'ancien juge fédéral de l'Illinois, M. Philip Toner, a accepté de diriger l'enquête sénatoriale sur les relations entretenues entre le frère du président Jimmy Carter et les autorités libyennes, a-t-on annoncé hier, de sources proches du Congrès.

La sous-commission judiciaire spéciale du Sénat, que dirige le sénateur démocrate Birch Bayh, avait proposé cette responsabilité au procureur James Neal, qui mena l'enquête sur le Watergate. Mais il a décliné l'offre la semaine dernière.

Agé de 57 ans, M. Toner a démissionné en avril dernier de son poste de juge à la Cour d'appel de Chicago, qu'il occupait depuis six ans.

L'enquête doit porter en particulier sur les \$220,000 versés par la Libye à M. Billy Carter, sur le retard avec lequel il s'est fait enregistrer auprès de l'Administration en tant qu'agent étranger, ainsi que

sur les relations qu'il aurait pu avoir avec le gouvernement que dirige son frère.

La sous-commission du Sénat compte entendre Billy Carter dans les prochaines semaines, et le président Carter a déjà fait savoir qu'il était prêt à déposer en personne.

Entre-temps, on a appris hier que Jeff Carter, le fils du président américain, est cofondateur et propriétaire d'une entreprise qui a récemment décroché un contrat de \$210,000 avec le gouvernement des Philippines.

Selon "Times", qui en a annoncé la nouvelle dans sa livraison d'hier, Jeff est associé dans cette entreprise de consultants avec M. Robert Merceady, un ancien agent de renseignement qui travailla pendant 16 ans au département de la Défense.

Un porte-parole du département de la Justice a fait savoir qu'il n'y avait rien d'illégal

dans cette affaire et que le fils du président n'avait pas besoin de se faire enregistrer comme agent étranger puis-

qu'il ne s'occupe que d'affaires strictement commerciales.



L'ancien juge TONE

Hiroshima et Nagasaki: pas de risques accrus de cancer

WASHINGTON (AP) — Selon l'Agence de défense nucléaire américaine, "des recherches étendues... ont révélé qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter" d'un accroissement des risques de cancer pour les quelque 20,000 soldats américains qui occupèrent Hiroshima et Nagasaki, toutes les deux détruites par une bombe atomique en 1945, de septembre 1945 à janvier 1946.

L'agence estime que la dose maximale qu'un soldat a pu recevoir devait être inférieure à un rem (roentgen équivalent mammal), l'unité de mesure des radiations. Il y a deux ans, un radiologue de la marine, le Dr Paul Tyler, avait assuré qu'une personne pouvait recevoir l'équivalent d'un rem lors d'une simple radiographie.

"Il est probable que la grande majorité des soldats appartenant aux forces d'occupation de Hiroshima et de Nagasaki n'a reçu aucune radiation, et que la plus forte dose reçue a été de quelques dizaines de milliermes", indique le rapport de l'agence, somme de dix mois de travaux.

"Toutes les organisations nationales et internationales de scientifiques dont les vues font autorité en matière de blessures dues aux radiations ionisantes sont d'accord pour dire que le risque représenté par une telle dose est négligeable", ajoutet-il.

Un porte-parole, le lieutenant-colonel William McGhee, la norme internationale de sécurité est de cinq rems par an. Une centaine d'anciens soldats avaient ré-

cemment adressé des plaintes en affirmant que s'ils souffraient du cancer ou d'autres maladies graves, c'est parce qu'ils avaient été envoyés dans les deux villes japonaises bom-

bardées. D'après les archives gouvernementales, 20,000 hommes ont en effet séjourné entre septembre 1945 et janvier 1946 pour effectuer des vastes opérations de nettoyage.

L'atome "soviétique" au service de la paix

GENEVE (AFP) — L'Union soviétique a pris la vedette hier à l'ouverture de la deuxième conférence de révision du traité de non prolifération nucléaire (TNP) en communiquant, contre toute attente, un message de M. Léonid Brejnev pour qu'"l'atome doit uniquement servir aux intérêts de la paix".

Dans ce message, lu par sa délégation, le

chef du PC et de l'Etat soviétique, a repris tous les thèmes de la diplomatie du Kremlin, en qualifiant le traité de "pas important sur la voie qui peut freiner la course aux armements nucléaires". Il préconise aussi l'élargissement du champ d'application du TNP, assure de la coopération de l'URSS dans l'usage pacifique de l'atome et affirme qu'elle n'utilisera pas

les armes nucléaires contre les pays ayant refusé d'en accepter ou d'en produire ou qui n'en disposent pas.

Auparavant a été lu un message de M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, qui a affirmé qu'"était plus urgent que jamais que le TNP soit universellement accepté", alors que 114 Etats seulement y ont adhéré.

Le comité exécutif de cette association a estimé que la publication d'un tel ouvrage pourrait entraîner des poursuites judiciaires contre ses membres en raison de la loi de 1961, qui punit de 14 ans d'emprisonnement quiconque aide ou favorise un suicide. Cependant, si un nouveau comité

exécutif est élu lors de la prochaine assemblée générale d'Exit en octobre prochain, la nouvelle instance pourrait se prononcer à nouveau sur ce sujet.

Exit compte environ 9,000 membres dont l'âge moyen est 70 ans. Environ 80 p.c. des adhérents à cette société sont des femmes, et beaucoup d'entre eux ont rejoint Exit dans l'attente de la publication d'Auto-délivrance.

Pas de guide pour les candidats au suicide

LONDRES (AFP) — Le comité exécutif de la "Société pour le droit à une mort digne" a décidé hier de ne pas publier un ouvrage contenant cinq façons de se suicider aisément.

Cette société, plus connue sous le sigle "Exit" envisageait de publier un guide intitulé "Auto-délivrance" donnant des conseils pratiques aux personnes atteintes de mala-

dies incurables et désireuses de mettre fin à leurs jours.

Le comité exécutif de cette association a estimé que la publication d'un tel ouvrage pourrait entraîner des poursuites judiciaires contre ses membres en raison de la loi de 1961, qui punit de 14 ans d'emprisonnement quiconque aide ou favorise un suicide. Cependant, si un nouveau comité

exécutif est élu lors de la prochaine assemblée générale d'Exit en octobre prochain, la nouvelle instance pourrait se prononcer à nouveau sur ce sujet.

Exit compte environ 9,000 membres dont l'âge moyen est 70 ans. Environ 80 p.c. des adhérents à cette société sont des femmes, et beaucoup d'entre eux ont rejoint Exit dans l'attente de la publication d'Auto-délivrance.

CEET (Canal 7) Riv.-de-Loup MARDI 12 AOÛT 18h00 Ce soir — Nouvelles nationales 18h10 Ce soir — Nouvelles régionales 18h20 Nouvelles du sport 18h30 Rencontres: Philippe Nemo 19h00 Le monde merveilleux de Disney 20h00 Capitaines et rois 21h01 A communiquer d'Amérique 22h30 Téléjournal Nat. Inter. et Météo 22h52 Téléjournal régional 23h00 Nouvelles du sport 23h10 Ainsi va la vie 23h20 Cinéma: "Charlie et ses deux nénettes"	17h00 L'odyssée sous-marine de Cousteau CHAU (Canal 5) Carleton Place MERCREDI 13 AOÛT 18h00 Mire et musique 18h10 Ouverture 18h20 En mouvement 18h30 Tribune 18h40 Poul et Riqui 19h00 Magazine-express 19h10 Pincocchio 19h20 Les Pierrafra 19h30 Sur des roulettes 19h40 Reflets d'un pays 19h50 Reflets d'un pays 20h00 Documentaires: "Mystères et secrets des profondeurs sous-marines: joyaux de corail — Omy Darling — Tir à l'arc" 20h10 O Canada 20h15 En mouvement 20h20 Tribune 20h30 Poul et Riqui 20h40 Magazine-express 20h50 Les aventures de Pincocchio 21h00 Les Pierrafra 21h10 Sur des roulettes 21h20 Reflets d'un pays 21h30 Reflets d'un pays 21h40 Documentaires: "Mystères et secrets des profondeurs sous-marines: joyaux de corail — Omy Darling — Tir à l'arc" 21h50 Portraits de femmes 22h00 Cinéma: "Les yeux brouillés"	CEGAT (Canal 9) Montmoro MARDI 12 AOÛT 18h00 Nouvelles nationales 18h10 Nouvelles régionales 18h20 Nouvelles du sport 18h30 Rencontres 18h40 Le monde de Disney 19h00 Capitaines et rois 21h01 A communiquer d'Amérique 22h30 Téléjournal national et météo 22h52 Téléjournal régional 23h00 Nouvelles du sport 23h10 Ainsi va la vie 23h20 Cinéma: "Charlie et ses deux nénettes"	20h15 En mouvement 20h20 Tribune 20h30 Poul et Riqui 20h40 Magazine-express 20h50 Les aventures de Pincocchio 21h00 Les Pierrafra 21h10 Sur des roulettes 21h20 Reflets d'un pays 21h30 Reflets d'un pays 21h40 Documentaires: "Mystères et secrets des profondeurs sous-marines: joyaux de corail — Omy Darling — Tir à l'arc" 21h50 Portraits de femmes 22h00 Cinéma: "Les yeux brouillés"	23h09 Ainsi va la vie 23h10 Cinéma: "Charlie et ses deux nénettes"	23h09 Ainsi va la vie 23h10 Cinéma: "Charlie et ses deux nénettes"
---	--	--	--	--	--

La présidence échappe à Kennedy

NEW YORK (d'après UPI, AFP et AP) — Le sénateur Edward Kennedy a abandonné, hier soir, sa course à la présidence des Etats-Unis après avoir perdu sa dernière chance d'être choisi comme candidat pour le Parti démocrate.

Par une majorité de 546 voix, les 3.331 délégués à la convention, qui se tient au Madison Square Garden à New York, ont rejeté par 1.936 man-

ats contre 1.390 et quatre abstentions, l'appel du sénateur Kennedy à un scrutin "ouvert", assurant ainsi la nomination automatique du président Carter à la séance d'investiture de demain soir.

A la suite de cette défaite, M. Kennedy a retiré sa candidature à l'investiture et reconnu que M. Carter avait remporté une "impressionnante victoire". Il en a félicité le président

qui se trouvait à Camp David, par téléphone. M. Carter n'a, en effet, perdu que 50 ou 60 des 1.985 délégués qu'il s'était acquis lors des primaires.

"Les efforts en vue de la "nomination" sont terminés, a déclaré le sénateur du Massachusetts de son hôtel, le Waldorf Astoria, où il suivait le déroulement du vote. Mon nom ne sera pas présenté, mercredi pour la nomination du parti, mais les efforts

doivent et vont se poursuivre en faveur des principes démocratiques."

M. Edward Kennedy n'a pas précisé s'il entendait maintenant faire campagne pour le président Jimmy Carter contre le candidat républicain, M. Ronald Reagan.

Il a cependant manifesté l'intention de continuer à défendre les amendements économiques et sociaux qu'il veut apporter au program-

me électoral démocrate. Il s'adresse- ra ce soir à la convention en ce sens.

Auparavant, dans la salle de la convention, les délégués pro-Kennedy avaient accueilli sa défaite dans l'ensemble calmement. Quelques-uns d'entre eux ont tout de même arboré un brassard noir en déplorant "la mort de la démocratie".

Pour sa part, le président Carter, après avoir accepté les félicitations

du sénateur Kennedy, a promis de faire l'impossible pour ressouder le parti avant la campagne électorale à l'automne.

Le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Jody Powell, a déclaré que les forces qui soutiennent le président Carter souhaitent entrer en contact avec l'équipe du sénateur

(Suite à la page A2, 3e col.)

Dur coup pour les chantiers Davie

par Pierre PELCHAT

La décision du gouvernement fédéral de réduire son aide financière aux chantiers maritimes vient de porter un dur coup aux Chantiers Davie de Lauzon.

Selon un porte-parole de la compagnie, la diminution de la subvention de 20 pour 100 à 9 pour 100 des coûts de construction compromet dangereusement les chances des Chantiers Davie de décrocher de nouveaux contrats pour la construction de plates-formes de forage.

"D'après nos études, a indiqué M. Ed White, il nous paraît impossible d'avoir des ventes avec une subvention aussi faible." Bien qu'il admette que la faiblesse du dollar canadien favorise les constructeurs canadiens sur les marchés d'exportation, M. White a affirmé que la plupart des concurrents étrangers étaient grandement avantagés par de généreux programmes de subventions gouvernementales.

"Ça nous prend un minimum de 20 pour 100 en subventions, pour être en mesure de concurrencer efficacement les fabricants

(Suite à la page A2, 1re col.)

autre nouvelle à la page C-5

Un pont aérien entre la baie James et les villes de Montréal et Québec



12,500 ouvriers doivent être évacués

Quelques-uns des grévistes évacués de la baie James attendent leurs bagages à leur arrivée à l'aéroport de Québec en soirée. Si le conflit de travail se poursuit, les 12.500 travailleurs des 15 chantiers en activité regagneront "le Sud" par avion au cours des prochains jours.

Le Soleil, André Pichette

(Suite à la page A2, 1re col.)

Octrois aux papeteries Bérubé ne juge pas sérieuses les conditions imposées par Ottawa

par Michel CORBEIL
du bureau du Soleil

MATANE — Le ministre québécois de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Bérubé, ne juge pas sérieuses les conditions annoncées par le gouvernement fédéral pour l'octroi de \$45 millions supplémentaires au programme conjoint de modernisation des industries papetières du Québec.

M. Bérubé ne croit pas que les conditions bloqueront le projet de modernisation, déjà retardé, à son avis, par les hésitations du fédéral. "Ce serait aberrant, commente le ministre, que le fédéral empêche \$2 milliards d'investissements prévus par les compagnies, sous prétexte d'imposer de petites conditions."

"Je ne crois pas qu'Ottawa ne donnera pas l'argent. Ce serait accu-

ser Ottawa de mauvaise foi avant l'acte. De notre côté, nous nous en tiendrons à l'entente déjà négociée."

Le ministre Bérubé avait demandé à son partenaire fédéral, le ministre de l'Expansion économique régionale (MEER), d'allouer une somme supplémentaire de \$65 millions. L'annonce par le responsable du MEER, le député Pierre de Bané, prévoit une augmentation de \$45 millions.

"Si nous avons moins d'argent, nous resserrerons les critères du programme. Mais, nous prendrons les \$45 millions. Quant aux conditions, nous n'avons pas le temps de négocier une nouvelle entente."

Programme ralenti

Récemment, le ministre Pierre de Bané s'inquiétait que le programme du Québec accusait un sérieux retard sur celui de l'Ontario: au Québec, laissait-il entendre, cinq usines ont touché les subventions sur une soixantaine d'usines admissibles à l'aide; en Ontario, le programme est pratiquement terminé. M. de Bané affirmait que le niveau de subvention était trop élevé en regard des investissements générés. D'où les conditions à l'élargissement de l'enveloppe budgétaire du projet.

Toujours selon M. de Bané, pour que l'aide totale de \$135 millions soit disponible, il faudra que:

- le ministère de l'Énergie et des Ressources contribue du même montant au programme;
- tout dépassement de l'aide totale, ainsi portée à \$270 millions, soit à la charge du Québec;
- l'équipement acheté pour la modernisation soit fait au Canada dans la mesure du possible;
- la subvention représente le strict minimum pour susciter l'investissement de la part de la compagnie bénéficiaire.

"Essentiellement, répond le ministre Bérubé, les deux programmes (Suite à la page A2, 1re col.)

259 exécutions pendant le mois du pardon en Iran

TEHERAN (d'après AFP et AP) — 259 personnes ont été exécutées en Iran pendant le mois du pardon pour "participation au complot" du 10 juillet, délits de meurtres ou "trafic de drogue".

Le mois du pardon ou du ramadan, pendant lequel 750 millions de musulmans à travers le monde ont dû s'abstenir, tous les jours de l'aube au crépuscule, de manger, de boire, de fumer, d'avoir des relations sexuelles et de toutes sortes d'activités considérées comme mauvaises, avait commencé le 14 juillet avec une exécution publique de sept "traficants de drogue" dans le quartier des drogués de Téhéran.

Elle devait être suivie d'une nouvelle exécution "pour l'exemple" ordonnée également par l'ayatollah Sadegh Khalkhali, chef de la lutte antidrogué dans la même impasse du quartier Djamshid de Téhéran. Cette fois, les huit condamnés devaient être pendus. Ils ont été abattus à terre à la suite de la chute du portique servant à leur pendaison. Le "complot" militaire dénoncé

par les autorités le 10 juillet a fourni un contingent important de condamnés à mort. 50 personnes, dont de nombreux officiers, ont été passées par les armes alors que le procès continuait. L'ayatollah Khomeiny avait demandé que "tous les conspirateurs soient exécutés sans aucune exception".

Ce procès, que les autorités ont voulu exemplaire, a entraîné plusieurs exécutions massives dans la cour de la prison d'Evin à Téhéran: 20 personnes le 24 juillet, 11 le 31 et 14 le 7 août.

"Homosexualité", "adultère", sont parmi les délits de mœurs ceux qui ont amené le plus de condamnés devant leurs bourreaux.

Le ramadan s'est toutefois terminé, hier, par la libération par l'ayatollah Khalkhali de 400 "traficants de drogue" incarcérés à la prison de Qasr à Téhéran. Condamnés à des peines de un à deux ans de prison, ils ont pu célébrer la fin du mois du jeûne loin de la prison ou le chef de la lutte antidrogué avait ordonné, depuis plusieurs mois, de nombreuses exécutions.



De Québec à Montréal en "Neoplan"

Après avoir subi plusieurs modifications, le "Neoplan", cet autobus articulé de Voyageur entrera en service entre Montréal et Québec, en octobre prochain.

page A-3

Les Industries L'Islet acquises par cinq employés cadres (C-4)

Pinochet propose des élections libres au Chili dans 17 ans (C-8)

Les boxeurs devront obtenir un passeport

page C-1

Une dégelée de 16-0 pour les Expos

Faut-il en rire ou en pleurer? Pour un, Dick Williams a encaissé l'humiliante défaite des Expos hier, 16-0 aux mains des Cards, la pire de l'histoire du club montréalais par blanchissage, en disant qu'il avait déjà vu pire.

page C-1

Maxi-bagarre pour mini-bikini

MESSINE (AFP) — Une jeune femme en mini-bikini prenant le soleil sur une plage de Messine (Sicile) a déclenché lundi une bagarre généralisée.

Plus de trente personnes ont pris part à l'échauffourée, suscitée par quelques plaisanteries égrillardes sur la taille du maillot de bain.

Résultat: trois personnes blessées, dont une sérieusement, et 4 arrestations: le mari de la jeune et belle Antonia Cappello, 22 ans, son frère Carmelo et deux protagonistes.

Enfants vendus, femmes martyrs

page A-3

sommaire

Annonces classées	D-2 à D-14
Arts et spectacles	B-6 et B-7
Bandes dessinées	B-2
Bridge	D-13
Consommation	B-4
Décès	D-15
Economie-finances	C-4 à C-7
Feuilleton	D-4
Horoscope	D-14
Information régionale	A-4 et A-5
Mots croisés	D-13
Où aller à Québec	B-7
Page documentaire	A-7
Sport	C-1 à C-3
Télévision	D-15 et B-6

météo

Nuageux avec averses dispersées. Maximum de 22. Aperçu pour demain: beau.

Un pont...

(Suite de la première page)

employés de cantine et d'entretien est de \$7 l'heure.

P. Trouvant bien "embêtant" de prédire si le conflit de travail allait être long, d'autres arrivants manifestaient un certain scepticisme quant à leur retour à la baie James.

Andrée Pleau et son mari, Jean-Claude Gauthier, sont concierges au chantier LG-4 depuis quatre ans et ils envisagent de se trouver un emploi ailleurs si la grève dépasse quelques semaines.

"Après quatre ans, je suis pas mal tannée. On vient de se marier

et on s'est acheté une maison à Matane. Je n'ai pas le goût de remonter en haut", confie Mme Pleau.

Quant à son mari, qui "fait" les chantiers depuis huit ans, il ne croit pas que le conflit va se régler avant le printemps prochain parce que les travaux de la baie James diminuent considérablement avec l'arrivée de l'automne. "On va essayer de se trouver une job en bas; on verra ce qu'on fera quand ça sera réglé", dit-il.

Points en litige

Les salaires, la semaine de travail et le temps supplémentaire sont les principaux points en litige qui opposent les employés de cantine et d'entretien de la baie James à leurs employeurs, J.A. Hubert et Crawley McCracken.

Au cours d'une séance de conciliation qui se déroulait hier, à Montréal, les syndiqués membres de l'Union internationale des opérateurs de machinerie lourde, ont réduit à \$1.50 leurs demandes d'augmentation salariales initiales de \$3 l'heure.

Pour leur part, les employeurs, qui offraient une augmentation de 50 cents l'heure au départ, ont porté leur offre à 80 cents.

Si ce conflit de travail, qui survient au plus fort de la période estivale des travaux, ne se règle pas rapidement, les 15 chantiers de la baie James seront pratiquement vidés de tout leur personnel d'ici quelques semaines.

"Les seuls à rester seront ceux des services essentiels", a affirmé M. Guy Lefèvre.

Pendant ce temps, les turbines LG-2 mises en service en novembre 1979 continuent de tourner et d'alimenter la grille d'Hydro-Québec.



Photo: André Pichette

Au cas où la grève serait longue, Reynald Caron, originaire de Saybec, a ramené beaucoup de bagages de la baie James.



Photo: André Pichette

Andrée Pleau, préposée à l'entretien d'un dortoir pour femmes à la baie James: "Après quatre ans, je suis tannée. Je ne veux pas retourner là".

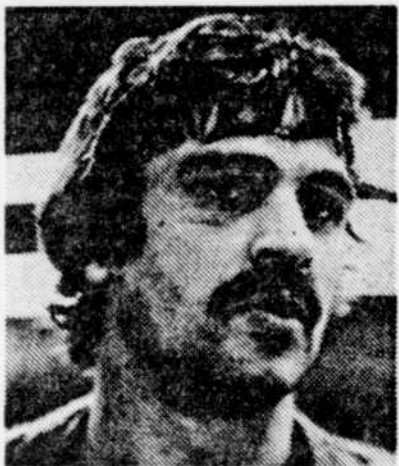


Photo: André Pichette

Jean-Claude Gauthier, concierge préposé à l'entretien des dortoirs à LG-4: "J'ai comme l'impression qu'on remontera pas en haut avant le printemps prochain".

Dur coup...

(Suite de la première page)

étrangers", a-t-il soutenu.

Présentement, Davie termine sa quatrième plate-forme de forage. Celle-ci sera livrée dans la deuxième semaine de septembre. Le carnet de commandes des Chantiers Davie prévoit la construction de cinq autres plates-formes d'ici 1982.

La construction de plates-formes de forage a permis de relancer le chantier maritime de Lauzon au cours des deux dernières années. Au début de 1978, le niveau de l'emploi à Davie se situait à environ 1,300 travailleurs. Présentement, le nombre de personnes à

l'emploi de l'entreprise de la Rive-Sud se maintient à quelque 2,200.

Selon M. White, la direction de Davie demande au gouvernement fédéral qu'il reconsidère sa décision en maintenant la subvention à 20 pour 100 des coûts de construction jusqu'à la mise en place d'un nouveau programme d'aide aux chantiers maritimes. M. White a de plus déploré le manque de consultation du gouvernement fédéral avant l'annonce de cette décision.

La "Davieship" est le plus important employeur privé de la région de Québec.

Bérubé ne...

(Suite de la première page)

ne se comparent pas. L'Ontario donne un montant aux compagnies pour l'équipement de dépollution. Le Québec essaie de trouver les secteurs d'investissement qui entraîneront, d'une manière irréversible, la modernisation des usines.

"Il faut regarder les plans quinquennaux des compagnies et voir les sommes que ces compagnies veulent investir pour s'apercevoir que la part du Québec est moindre que celle des Ontariens." Selon M. Bérubé, la démonstration chiffrée de cet avancé a été réalisée clairement par ses fonctionnaires.

Si le programme est bloqué, en ce moment, la faute revient à l'instance fédérale. "En septembre 1979, les membres du comité directeur du programme, des fonctionnaires d'Ottawa et de Québec, ont dit que c'était un tel succès qu'il faudrait accroître l'enveloppe budgétaire. Un mois après cela, j'avais l'argent nécessaire."

La première demande du Québec réclamait une somme de \$90 millions. M. de Bané écrivait à son homologue québécois, M. Bérubé: "Votre demande supplémentaire (\$45 millions) serait insuffisante. (...) Parce que vous insistez à accorder d'une manière automatique des subventions de 25 pour 100 des immobilisations admissibles. (...) Aujourd'hui, vous me demandez \$65 millions, l'an prochain, il me faudrait trouver \$25 millions."

Le député provincial de Matane rétorque: "En deçà de 20 pour 100, une subvention n'incite pas une industrie à investir. A moins, affirme-t-il, qu'elle en avait déjà l'intention. Notre subvention, une fois donnée, place l'industriel dans le processus de la logique de moderniser toute son usine."

"Nous avions demandé moins que réclamé au début, c'est vrai. Mais, à l'époque, l'industrie ne voulait investir que \$1 milliard. Ils veulent y aller de \$2 milliards. Les données ont changé, tant mieux. Le taux de change a aidé, notamment. Les compagnies se sentent plus riches pour investir."

La présidence...

(Suite de la première page)

Kennedy, afin de refaire l'unité du parti.

Atmosphère

Le débat d'hier soir s'est déroulé dans une atmosphère morne, émaillée seulement de quelques concerts d'acclamations et de sifflets, soigneusement mis en scène par des organisateurs équipés d'émetteurs récepteurs et faisant des signaux convenus.

Le premier des appels à une convention "ouverte" a été lancé par un ancien trésorier du Parti démocrate, M. Bennett Williams, qui s'est exclamé: "Au nom de la raison et de la liberté, restez libres".

A cet argument a répondu celui du sénateur Abraham Ribicoff, pro-Carter, qui a affirmé qu'ignorer le choix de délégués fait par 19 millions de démocrates qui ont pris part aux primaires serait "changer les règles du jeu après la partie".

Première défaite

L'échec du sénateur du Massachusetts est la première défaite importante subie par le clan Kennedy depuis 40 ans qu'il exerce une position dominante au sein du Parti démocrate et dans la vie politique américaine. En ne parvenant pas à évincer Jimmy Carter, généralement considéré comme un faible président et un faible candidat, "Ted" Kennedy tombe de haut.

Edward Kennedy avait longtemps hésité à se lancer à son tour dans la

course à la présidence pour relever le flambeau de John et de Robert, ses deux frères assassinés. Il s'était finalement décidé, à l'automne dernier, à lancer son défi à Jimmy Carter lorsque la dramatique baisse de popularité du président semblait en faire une proie facile.

Au début novembre, juste avant l'annonce de sa candidature, sa victoire sur le président Carter paraissait non seulement possible mais probable. Un sondage lui donnait alors 54 pour 100 de chances d'obtenir l'investiture du Parti démocrate contre 20 pour 100 seulement au président.

Curieusement, les choses commencèrent à se gâter dès que "Ted" se lança en campagne. A 47 ans, il avait encore le charme et la fougue irlandaise qui avaient fait le succès de ses frères. Mais il ne semblait pas avoir pleinement hérité de leur charisme ou de leur facilité à gagner la confiance populaire.

Sa candidature réveilla immédiatement le spectre à peine endormi de l'accident de Chappaquiddick où une jeune fille trouva la mort en juillet 1969, dans une voiture qui plongea malencontreusement dans un bras de mer. D'autres aspects controversés de sa vie privée hantèrent ses premières tournées électorales. Le "caractère" du jeune sénateur était devenu le sujet de la campagne.

Conjoncture favorable à Carter

Dans le même temps, Jimmy Carter profita largement de deux crises internationales. La prise d'otages américains à Téhéran en novembre et l'intervention soviétique en Afghanistan en décembre et en janvier, provoquèrent aux Etats-Unis un renouveau de patriotisme et un ralliement de l'opinion publique autour du président.

Dès le mois de décembre, Jimmy Carter avait repris l'avantage sur Ted

Kennedy dans les sondages et il commença à accumuler les victoires dans les premières élections primaires à partir du mois de janvier. Pendant ces premiers mois de la campagne, le sénateur du Massachusetts parut incapable de convaincre les électeurs qu'il méritait plus de confiance que le président qu'il voulait évincer.

Dans les dernières élections primaires du printemps, Edward Kennedy se ressaisit. La dégradation de l'économie américaine lui fournit de

nouvelles armes contre Jimmy Carter qui voyait sa brève lune de miel avec l'opinion publique prendre fin. Kennedy emporta une série de belles victoires dans les gros Etats industriels du nord-est et en Californie.

Mais c'était trop tard. Il n'avait gagné que 10 élections primaires contre 24 au président Carter qui avait obtenu 740 mandats de plus que lui à la convention du Parti démocrate. Hier soir, après un baroud d'honneur, il s'est finalement avoué vaincu.

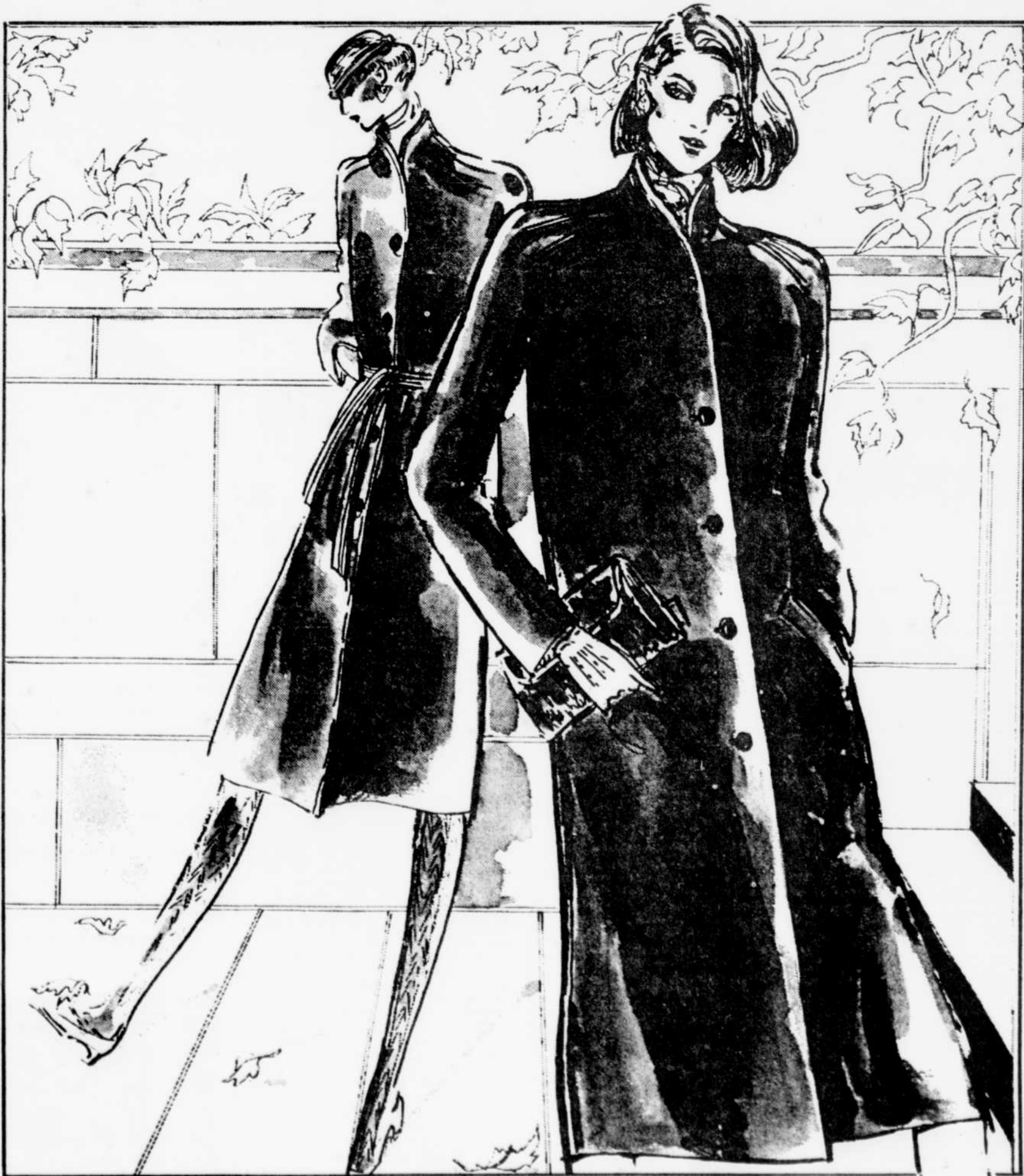


Le sénateur Edward Kennedy reçoit le support de son épouse Joan, après avoir annoncé hier soir à New York, qu'il se retirait de la course à la présidence.

chaleur et raffinement

LE MANTEAU CHEMISE

chaleur et légèreté vont de pair...
manteau ligne droite taillé dans un tissu
lainage velouté, épaules "marteau" moulées
par des surpiqures, simple boutonnage,
poches biaisées noir, bourgogne, taupe 6 à 14
\$395.



la maison



simons

deux magasins: place de l'hôtel de ville/place ste-foy, ouvert jeudi, vendredi jusqu'à 21 heures.

le mot du jour

En avant!

Anticiper veut dire exécuter avant le temps fixé ou entamer avant le moment prévu. Dans les autres cas, il faut traduire "anticiper" par attendre, espérer, prévoir, escompter, devancer, prévenir, envisager...

Pierre BELLEAU

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi 9h30 à 19h30

Samedi 9h30 à 13h30

RENSEIGNEMENTS

647-3233

REDACTION

647-3394

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206.

Dans Bellechasse

Ecole d'artisanat sur une ancienne ferme

SAINT-GERVAIS — Avec une subvention d'à peine \$1.500 du ministère québécois des Affaires culturelles, Mme Pierrette Coulombe a réussi à mettre sur pied sa propre école d'artisanat. Dans son atelier qu'elle a nommé: "A fleur de peau", elle a déjà accueilli 36 personnes pour deux stages d'une semaine chacun et un autre consacré au tissage.

Sur la petite ferme qu'elle a achetée il y a six ans, à presque cinq milles du village de Saint-

produits végétaux et la cochenille qui est du règne animal.

Artisans par goût

Pierrette Coulombe est une de ces femmes actives et débrouillardes qui a su développer sur cette ancienne ferme son goût pour l'artisanat. "J'ai appris le tissage par moi-même au début", nous a-t-elle raconté. Elle a eu l'occasion de côtoyer par la suite plusieurs personnes très compétentes, comme Bibiane April-Proulx,

**Texte et photos
par Gilles PEPIN**

Gervais de Bellechasse, dans le rang Le Bras, Mme Coulombe a décidé de partager ses connaissances et son expérience. C'est dans ce décor champêtre des plus charmants, que nous l'avons rencontrée récemment avec son deuxième groupe, intéressé celui-ci à la teinture naturelle.

Jean Dufour, maître teinturier aux Gobelins de Paris, un spécialiste de grande renommée, y donnait son temps gratuitement, comme il aime le faire souvent pour différentes organisations en venant passer ses vacances estivales au Québec. M. Dufour avait tenu à rendre ce petit service à Mme Coulombe, qui était pourtant déjà bien initiée aux techniques de la teinture naturelle des tissus. Le cours fut donc doublement intéressant.

Les participants venaient de Hull, de Joliette, de Montréal, de l'île d'Orléans et de diverses localités de la région de Québec. La maison de Mme Coulombe était, pour la circonstance, transformée en auberge, bien que certaines personnes avaient monté leur tente à proximité de l'atelier et des pommiers.

Il était intéressant de discuter avec un maître teinturier aussi compétent. À côté de plusieurs grands chaudrons alignés sur un feu de bois, ce Jean Dufour a même pris le temps de discuter avec le journaliste du SOLEIL des produits naturels qui, sélectionnés selon les ordonnances de Colbert, déjà vieilles de trois siècles, donnent des teintures de toute beauté: l'indigo pour le bleu, la garance pour le rouge doré, la cochenille pour un rouge violacé, la gaude pour le jaune et le brou de noix qui sert enfin à donner des tons fauves et à ternir les autres couleurs. Et voilà toute la gamme de colorants avec ces

Germaine Galarneau, Bertha Priado. Elle travailla si bien qu'en 1979 ses tissages de lin figuraient admirablement au Salon des artisans.

Elle s'est donc rapidement distinguée par son habileté, cette artisane qui, depuis trois ans, est employée par la Commission scolaire régionale Louis-Frédéric pour enseigner à des adultes. Son amour pour l'artisanat est communicatif, au point que son conjoint, Gérard, a à son tour abandonné son emploi comme fonctionnaire, il y a deux ans, pour devenir artisan à plein temps lui aussi. Celui-ci préfère plutôt le filage, tandis que Pierrette aime davantage tisser le lin: ses rideaux, nappes, napperons, etc., sont d'ailleurs recherchés.

Pierrette et Richard y ont même développé des goûts de travaux manuels. Le printemps dernier, ils ont défilé deux anciens hangars pour récupérer le bois dans la construction d'un bel atelier aux dimensions de 25 pieds sur 35 pieds. Pendant cette période, Pierrette a trouvé le temps de préparer et d'expédier 2.000 dépliants pour faire la publicité de sa nouvelle école; elle a utilisé notamment des adresses de boutiques d'artisanat et des listes de personnes qui ont déjà participé à des cours en différents endroits de la province.

La détermination et la débrouillardise étaient vraiment nécessaires, dans ce cas où l'aide du ministère des Affaires culturelles est extrêmement limitée: \$1.500 par rapport à une demande pourtant peu exigeante à \$2.217. L'atmosphère n'a pas été gâchée pour autant; la cordialité et l'entraide ont triomphé, animant les deux premiers stages qui ont été donnés respectivement sur le filage et la teinture, tandis que le troisième portait sur le tissage.



Mme Pierrette Coulombe faisant sécher à l'air libre des pièces de tissus que son groupe vient de traiter à l'aide des conseils du maître teinturier Jean Dufour de Paris.

**Soyez les
bienvenus à
notre vente
d'inauguration**

aggies



Spécial d'ouverture!

Sandale pour dames. Tan foncé ou chameau. Beaucoup d'autres modèles disponibles lors de l'inauguration.

29⁸⁸



Spécial d'ouverture!

Soulier sport pour dames. Cuir tan et semelle de crêpe. A prix spécial pour souligner notre ouverture.

24⁸⁸



Spécial d'ouverture!

Soulier "Jazz" de ville pour hommes. Toile naturelle ou taupe. A prix spécial pour souligner notre ouverture.

19⁸⁸

Spéciaux d'ouverture!

Bottes d'allure western en cuir naturel pour hommes. Tan ou brun. A prix spécial pour souligner notre ouverture.

59⁸⁸

Bottes d'allure western en cuir naturel pour dames, bourgogne, tan pâle ou foncé. A prix spécial pour souligner notre ouverture.

59⁸⁸

Spécial d'ouverture!

Grande variété de sacs à main pour dames. Choix de dimensions, de formes et de couleurs.

Rabais de **50%** sur le prix régulier

Venez sans tarder, les quantités sont limitées.

GRATUIT

Sacs de magasinage et cuillères pour souliers. Tant qu'il y en aura.

Magasin possédant des succursales d'un bout à l'autre du pays. La plus récente est

aggies
Place Laurier

BUREAUX A LOUER

Centre-ville, sur Mare-de-l'Incarnat, 1.000 à 4.000 p.c.a. faciles d'accès avec stationnement, construction neuve.

LES IMMEUBLES C.M. Ltée, 667-3620

L'emplacement de votre entreprise influence parfois votre avenir.

**RENOVATEUR DE BAIGNOIRES ENR.
LAVABOS - TOILETTES**

RÉEMAILLAGE
A DOMICILE
CHOIX DE COULEURS
PRIX COMPÉTITIF
ESTIMATION GRATUITE
Charles Couture
(418) 524-5391

**ENTRE
BONNES MAINS:
TOITS - FENÊTRES
PORTES - REVÊTEMENTS
de toutes sortes**

Consultez-nous pour vos RENOVIATIONS INTÉRIEURES
20 ans d'expérience
travail garanti

**CHARLESBOURG
CONSTRUCTION INC.**
6620, Place Molière
626-6156 / 626-6244



Le syndrome de mort subite chez les bébés Un coroner prie Québec d'étudier le problème

par Paul-Henri DROUIN
du bureau du Soleil
SAINT-JOSEPH —
Pour éviter un syndrome
de mort subite et
inexpliquée d'un jeune
nourrisson, il y aurait

lieu que le ministère
des Affaires sociales se
penche sérieusement
sur les cas qui lui sont
rapportés et que la formation
d'une association de parents qui ont

été touchés par le décès
de l'un des leurs contribu-
erait grandement à
sauver des vies hu-
maines.
Une telle recommandation a été faite par le

coroner du district de
Beauce, Me Gabriel
Garneau, dans son
procès-verbal relative-
ment au décès de Karine
Dumontier, âgée de 4
mois et demi, retrou-

vée sans vie par sa
mère dans la chambre à
coucher, alors que les
parents étaient en va-
cances à Saint-Anselme
de Dorchester, le 2 jan-
vier 1980. Un verdict de
mort naturelle a été
rendu.

A la suite de l'enquête
menée par l'agent
Michel Nadeau, il a été
mis en preuve devant le
coroner Garneau, "que
le père de Karine Du-
montier lui prodigua la
respiration artificielle,
mais sans succès".

L'autopsie pratiquée
par le Dr Michel Marois
a révélé que l'enfant
était décédé de ce
qu'on appelle commu-
nément un syndrome de
mort subite et inexpli-
qué du jeune nour-
risson.

Selon le coroner Ga-
briel Garneau, des re-
cherches effectuées au-
près de personnes com-
pétentes et plus parti-
culièrement avec le Dr

Pierre Poulin, pédiatre
attaché à l'Hôtel-Dieu
Notre-Dame-de-Beauce,
à Saint-Georges, ont
permis d'apprendre
"qu'il apparaît qu'un
nombre impressionnant
de jeunes nourrissons
âgés de 4 à 7 mois
décèdent des mêmes
causes que la jeune Ka-
rine Dumontier".

Actuellement, ajoute
Me Garneau, "certains
hôpitaux sont équipés
de façon adéquate afin
de déceler l'instinct
exact où l'enfant cesse
de respirer et un sys-
tème d'alarme avise im-

médiatement les sur-
veillants afin que ces
derniers donnent les
premiers soins au jeune
nourrisson".

Ainsi, comme l'ex-
plique le coroner Ga-
rneau, "le nourrisson re-
commence à respirer et
ce normalement. Cette
surveillance dure quel-
ques mois et, par la
suite, toute trace de
syndrome disparaît et
l'enfant vit normale-
ment".

Face à cette situation,
le coroner est persuadé
que le pédiatre Pierre
Poulin se ferait un

plaisir d'aider le mini-
stère des Affaires socia-
les dans la recherche
d'une solution et dans
la mise sur pied de
cette association de
parents.
"Ceci, dit-il, dans le
but de publiciser ce
genre de décès, d'en
informer et d'en aviser
les parents afin

d'augmenter une sur-
veillance et un certain
contrôle, puis de pou-
voir réagir prompte-
ment lorsque l'enfant
cesse de respirer pen-
dant, 5, 10 ou 20 secon-
des et de lui donner les
soins appropriés afin
que l'enfant recommen-
ce à respirer normale-
ment."

Trois hommes arrêtés pour quatre meurtres à Toronto

TORONTO (PC) —
Trois hommes ont été
accusés, hier, du meur-
tre des quatre person-
nes trouvées liées, bâil-
lonnées et la gorge
tranchée dans une mai-
son du quartier Etobi-
coke, le 26 juillet
dernier.
Le sergent d'état-
major Ronald Dick, qui
dirige cette enquête
pour la police de Toron-

to, a précisé que Roy
Charles Fish, 32 ans, de
Toronto, et Vincent Jo-
seph McDonald, 30 ans,
sans adresse fixe, ont
été appréhendés samed-
i dans une taverne de
Windsor, près de Gan-
der à Terre-Neuve.
Millard John Lunn, 33
ans, a été arrêté diman-
che dans son apparte-
ment de Toronto.
Des hommes -

grenouilles de la police
ont retrouvé les armes
du crime, dimanche,
dans le lac Ontario.

\$2,000
Les victimes étaient
Mme Pearl Savas, 51
ans, et MM. Ronald
MacDonald, 48 ans,
Hugh Pattengale, 56
ans, et Leonard Marti-
ndale, 55 ans.
Mme Savas demeurait

avec M. Martindale.
MM. Pattengale et Ma-
cDonald étaient des lo-
cataires.

Selon le sergent
d'état-major Dick, le
mobile du quadruple
meurtre est le vol de
\$2,000, qui n'ont pas été
retrouvés.

Les inculpés étaient
des clients de la ta-
verne Boulevard Inn à
Toronto, où M. Marti-
ndale occupait le poste
de gérant.

Un pêcheur l'échappe belle

Un citoyen de Qué-
bec, M. Réal Plourde, a
eu dame chance de son
côté, hier, alors qu'il
n'a subi que des contu-
sions multiples après
être tombé d'une hau-
teur de tout près de 300
pieds.
L'accident s'est pro-
duit vers 15h, aux
abords des chutes de la

rivière Chaudière, à
Charny.

M. Plourde et un ami
étaient en excursion de
pêche dans ce secteur
quand ils ont décidé
d'emprunter un sentier
sur les bords d'une fa-
laise escarpée.

M. Plourde a alors
perdu pied pour se met-
tre à glisser le long de
la falaise et se retrou-
ver tout près de 300
pieds plus bas, heureu-
sement encore sur le
sol.

DEMANDE DE PERMIS DE L'ACADIE AUX FRONTIÈRES QUÉBÉCOISES TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE ROUTE RESTREINTE.

Depuis la municipalité de
l'Acadie, P.Q. jusqu'aux
frontières Québec / États
Unis d'Amérique (tous
ports d'entrée), pour le
transport de bois préparé
et manufature et retour
avec bois.

Toute personne intéressée
desirant s'opposer à cette
requête peut le faire dans
les 5 jours qui suivent la
date de la 3e publication
de cet avis en s'adressant à
la Commission des Trans-
ports du Québec, 585 boul.
Charny, Québec.

PARADIS & GIGUÈRE,
Avocats
par Robert Giguère

OFFICE DES AUTOROUTES DU QUÉBEC APPEL D'OFFRES

CONTRAT NO
A63-80-E-6-RB
NATURE DES TRAVAUX
Enrobés bitumineux
ROUTE
Autoroute (10) des Can-
tons de l'Est (88.2 à 118.7
km)
MUNICIPALITÉ
Brôme, Bolton, Magog
CIR. ELECTORALE
Brôme, Stanstead

L'Office des autoroutes du
Québec, 255 boulevard Cré-
mazie est, 10e étage, Mon-
tréal, Qué. H2M 1L5, de-
mande des soumissions
pour réaliser le projet ci-
haut mentionné.
Sont admises à soumission-
ner les entreprises qui ont
leur principale place
d'affaires au Québec, qui
possèdent la licence re-
quise par la Régie des En-
treprises de Construction
du Québec et qui auront ré-
quisitionné la documenta-
tion du projet à leur nom.
Les documents du projet et
de la soumission sont obte-
nus pour une somme non
remboursable de cinq dol-
lars (\$5), soit en espèces,
soit par chèque ou mandat-
poste à l'ordre de l'Office
des autoroutes du Québec.
Garantie de soumission
exigée:
Cautionnement de
soumission: \$ 50,000
ou
Chèque visé: \$ 25,000
ou
Obligations con-
formes aux
exigences: \$ 25,000
On peut examiner ou obte-
nir les documents et les
renseignements nécessai-
res à la préparation de la
soumission du:
Directeur du Génie
Office des autoroutes
du Québec
255, boul. Crémazie est,
10e étage, Suite 1055
Montréal, Qué. H2M 1L5
La réception et l'ouverture
des soumissions seront fai-
tes aux bureaux du:
Secrétaire,
Jacques Taschereau,
notaire
Office des autoroutes
du Québec
255, boul. Crémazie est,
10e étage, Suite 1001
Montréal, Qué. H2M 1L5
Clôture de la réception des
soumissions:
15 heures 30
le 22 août 1980
L'Office ne s'engage à ac-
cepter, ni la plus basse ni
aucune des soumissions.

Le Secrétaire,
Jacques Taschereau,
notaire

OFFICE DES AUTOROUTES DU QUÉBEC APPEL D'OFFRES

CONTRAT NO
A63-80-E-4-RB
NATURE DES TRAVAUX
Enrobés bitumineux
ROUTE
Autoroute (10) des Can-
tons de l'Est (26.9 à 75.9 km)
MUNICIPALITÉ
Ste-André, Ste-Brigitte,
Ange-Gardien, Granby
CIR. ELECTORALE
Rouville, Iberville,
Shefford

L'Office des autoroutes du
Québec, 255, boulevard Cré-
mazie est, 10e étage, Mon-
tréal, Qué. H2M 1L5, de-
mande des soumissions
pour réaliser le projet ci-
haut mentionné.
Sont admises à soumission-
ner les entreprises qui ont
leur principale place
d'affaires au Québec, qui
possèdent la licence re-
quise par la Régie des En-
treprises de Construction
du Québec et qui auront ré-
quisitionné la documenta-
tion du projet à leur nom.
Les documents du projet et
de la soumission sont obte-
nus pour une somme non
remboursable de cinq dol-
lars (\$5), soit en espèces,
soit par chèque ou mandat-
poste à l'ordre de l'Office
des autoroutes du Québec.
Garantie de soumission
exigée:
Cautionnement de
soumission: 50,000
ou
Chèque visé: 25,000
ou
Obligations conformes
aux exigences: 25,000
On peut examiner ou obte-
nir les documents et les
renseignements nécessai-
res à la préparation de la
soumission du:
Directeur du Génie
Office des autoroutes
du Québec
255, boul. Crémazie est,
10e étage, Suite 1055,
Montréal, Qué. H2M 1L5
La réception et l'ouverture
des soumissions seront fai-
tes aux bureaux du:
Secrétaire Jacques
Taschereau, notaire
Office des autoroutes
du Québec
255, boul. Crémazie est,
10e étage, Suite 1001,
Montréal, Qué. H2M 1L5
Clôture de la réception des
soumissions:
14 heures
le 22 août 1980
L'Office ne s'engage à ac-
cepter, ni la plus basse ni
aucune des soumissions.

Le Secrétaire,
Jacques Taschereau,
notaire

OFFICE DES AUTOROUTES DU QUÉBEC APPEL D'OFFRES

CONTRAT NO
A63-80-E-5-RB
NATURE
DES TRAVAUX:
Enrobés bitumineux
ROUTE
Autoroute (10) des Can-
tons de l'Est (75.9
à 88.1 km)
MUNICIPALITÉ
Granby, Shefford
CIR. ELECTORALE
Shefford

L'Office des autoroutes du
Québec, 255 boulevard Cré-
mazie est, 10e étage, Mon-
tréal, Qué. H2M 1L5, de-
mande des soumissions
pour réaliser le projet ci-
haut mentionné.
Sont admises à soumission-
ner les entreprises qui ont
leur principale place
d'affaires au Québec, qui
possèdent la licence re-
quise par la Régie des En-
treprises de Construction
du Québec et qui auront ré-
quisitionné la documenta-
tion du projet à leur nom.
Les documents du projet et
de la soumission sont obte-
nus pour une somme non
remboursable de cinq dol-
lars (\$5), soit en espèces,
soit par chèque ou mandat-
poste à l'ordre de l'Office
des autoroutes du Québec.
Garantie de soumission
exigée:
Cautionnement de
soumission: 60 000 \$
ou
chèque visé: 30 000 \$
ou
obligations
conformes aux
exigences: 30 000 \$
On peut examiner ou obte-
nir les documents et les
renseignements nécessai-
res à la préparation de la
soumission du:
Directeur du Génie
Office des autoroutes
du Québec
255, boul. Crémazie est
10e étage, Suite 1055
Montréal, Qué.
H2M 1L5
La réception et l'ouverture
des soumissions seront fai-
tes aux bureaux du:
Secrétaire,
Jacques Taschereau,
notaire
Office des autoroutes
du Québec
255, boul. Crémazie est
10e étage, Suite 1001
Montréal, Qué.
H2M 1L5
Clôture de la réception des
soumissions:
Heures 14h45
le 22 août 1980
L'Office ne s'engage à ac-
cepter, ni la plus basse ni
aucune des soumissions.

Le Secrétaire
Jacques Taschereau, notaire

Avis public

Gouvernement
du Québec

COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC AVIS PUBLIC

Aux contribuables de Natashquan
Prenez avis qu'une assemblée spéciale des contribuables
de Natashquan se tiendra à la salle municipale, mercredi le
13 août 1980 à huit heures du soir (20h00).
Le but de cette rencontre avec les représentants du mini-
stère des Affaires municipales et de la Commission municipa-
le du Québec est de renseigner la population sur l'état fi-
nancier de la municipalité et sur les moyens à prendre pour
normaliser la situation financière et administrative.

Le secrétaire,
CAROLINE POULIOT, notaire

Travaux publics Public Works Canada Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entre-
prises ou services énumérés ci-après, adressées à
l'Administrateur finances et administration, Travaux
Publics — Canada, chambre 266, 2e étage, Gare Ma-
ritime Champlain, Anse-au-Foulon, C.P. 1600, QUE-
BEC, P.Q. G1K 4K2 et portant sur l'enveloppe la dési-
gnation et le numéro de l'entreprise, seront reçues
jusqu'à 15 heures, à la date limite déterminée. On
peut se procurer les documents de soumission par
l'entremise du bureau de distribution des plans, à
l'adresse ci-dessus.

SERVICES

Appel d'Offres 80Q-129P — Ser-
vice d'entretien intérieur et exté-
rieur tel que devis pour 2 ans, bu-
reau de poste ST-PAMPHILE,
Comté L'Islet, Qué.

On peut aussi consulter le devis au bureau de poste
de St-Pamphile, Qué.

Date limite: le mercredi 10 septembre 1980
Dépôt: aucun

Renseignements: tél.: (418) 694-3142

INSTRUCTIONS

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse
ni aucune des soumissions.

Travaux publics Public Works Canada Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entre-
prises ou services énumérés ci-après, adressées à
l'Administrateur finances et administration, Travaux
Publics — Canada, chambre 266, 2e étage, Gare Ma-
ritime Champlain, Anse-au-Foulon, C.P. 1600, QUE-
BEC, P.Q. G1K 4K2 et portant sur l'enveloppe la dési-
gnation et le numéro de l'entreprise, se-
ront reçues jusqu'à 15 heures, à la date limite déter-
minée. On peut se procurer les documents de sou-
mission par l'entremise du bureau de distribution des
plans, à l'adresse ci-dessus, sur versement du dépôt
exigible.

SERVICES

Appel d'Offres 80Q-123P — Service
d'entretien intérieur et extérieur pour
2 ans — Immeuble du Gouvernement
du Canada, 1141-1145 Route de
L'Église, Ste-Foy, Qué.

On peut aussi consulter le devis aux bureaux de
poste de 1145 route de l'Église et 300 rue St-Paul,
Québec.

Date limite: le mercredi 10 septembre 1980.
Dépôt: \$50.

Renseignements: Tél.: (418) 694-3142.

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être sous
forme d'un chèque bancaire visé établi à l'ordre du
Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur
retour des documents en bon état dans le mois qui
suivra le jour du dépouillement des offres.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse
ni aucune des soumissions.

FUMER OU NE PAS FUMER

Il se peut fort bien que vous ayez déjà sérieusement pensé à la
question de la cigarette.

Qu'entendez-vous faire? Si vous n'avez jamais fumé ou si vous avez
cessé de fumer, nous ne vous demandons pas de commencer.

Mais si vous êtes de ces fumeurs qui ne sont pas prêts à abandonner
le plaisir de fumer, nous aimerions attirer votre attention sur Vantage.

Vantage est la cigarette des gens qui ont peut-être réfléchi à la
question et qui cherchent un moyen d'y faire face.

Vantage réduit substantiellement ce que vous ne voulez peut-être pas
sans compromettre pour autant ce bon goût de tabac auquel vous tenez.

Bien sûr, Vantage n'est
pas la seule cigarette de sa
catégorie mais elle pourrait
bien être la seule à vous
donner satisfaction.

En d'autres mots, Vantage
a encore le goût d'une vraie
cigarette.

Vantage. La solution.



Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage—
éviter d'inhaler. "Goudron" 11 mg, nicotine 0.8 mg.



R-I-III

Politique de sous-traitance d'Ottawa La fonction publique réclame une enquête

OTTAWA (d'après PC) — Trois syndicats de la fonction publique fédérale, représentant plus de 200.000 employés, ont dénoncé hier la politique de sous-traitance du gouvernement canadien et réclamé une enquête parlementaire sur la question, plus particulièrement quant aux incidences sur les fonctionnaires et sur les contribuables.

Dans un mémoire devant être présenté aux membres du Sénat et de la Chambre des Communes, l'Alliance de la fonction publique du Canada, l'Institut professionnel de la fonction publique et l'Association des économistes, sociologues et statisticiens disent réagir avec "colère et indignation" devant "l'ampleur" de la politique fédérale de sous-traitance.

Intitulé "Des profits au secteur privé à même les deniers publics", le mémoire souligne que chaque année, le gouvernement fédéral engage bien au-delà de \$1 milliard à l'achat de divers services du secteur privé, au détriment aussi bien des fonctionnaires que des contribuables.

Pour corriger la situation, les auteurs du rapport recommandent qu'on examine la possibilité de limiter les contrats de sous-traitance aux projets techniques précis pour une durée déterminée dans les cas d'ur-

gence ou lorsqu'il y a pénurie de personnel possédant des compétences particulières.

Il faudrait en outre, dit le mémoire, consigner et rendre publiques toutes les sommes engagées à la sous-traitance, de même que permettre aux fonctionnaires, comme le permet la loi américaine, de dénoncer, sans crainte de représailles, tous les cas de sous-traitance qu'ils estiment être du gaspillage des fonds publics.

Le mémoire souligne quelques cas de sous-traitance jugés abusifs, sans toutefois donner de détails, pour protéger, dit-on, les fonctionnaires qui ont fourni les exemples à titre confidentiel et qui pourraient être accusés d'avoir violé leur serment d'office.

Ainsi, à titre d'exemples, le mémoire indique qu'un département d'un ministère a conclu un marché de services pour obtenir des données déjà disponibles dans un autre département du même ministère.

— qu'on a déjà conclu un marché avec un deuxième ou un troisième entrepreneur pour reprendre un travail déjà exécuté de façon insatisfaisante par un premier entrepreneur.

— que certains ministères ont déjà autorisé le paiement de travaux

jugés de qualité inférieure par les cadres du ministère des Approvisionnements et Services;

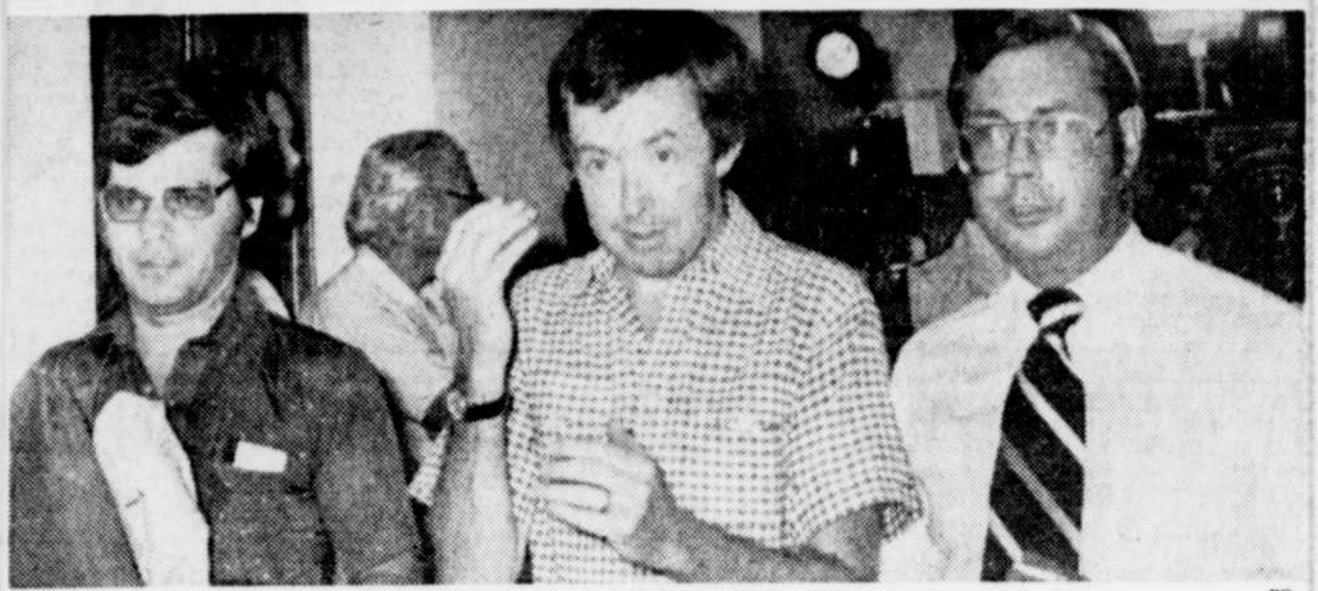
— que les rapports des sous-traitants sont fréquemment de si mauvaise qualité qu'ils doivent être réécrits par les employés de la fonction publique;

— qu'une société privée se soit vu confier au coût de \$70.000 la tâche d'évaluer la portée économique de la politique de sous-traitance.

Les auteurs du mémoire soutiennent qu'une étude du Conseil du trésor aurait rapporté qu'il en coûte deux fois plus cher d'accorder des services en sous-traitance que de les dispenser par la voie de la fonction publique.

De plus, le coût des services des sous-traitants pour le seul secteur de la recherche et du développement, par exemple, est passé de \$10 à \$148 millions par année depuis 1971.

Pour les fonctionnaires, ajoutent-ils, la sous-traitance suscite une certaine frustration, notamment, dit le mémoire, parce que les tâches les plus intéressantes vont aux contractuels tandis que les travaux routiniers sont laissés aux employés réguliers, que les taux de rémunération sont supérieurs, et parce que l'embauche de sous-traitants affaiblit le processus de négociation collective.



Donald Doyle, à gauche, et Bill Neville, les principaux conseillers de Joe Clark.

Pour Doyle, le temps de réfléchir est venu

richard daignault
à Ottawa

Donald Doyle, un des principaux conseillers du chef du Parti conservateur, Joe Clark, est en train d'examiner en profondeur sa situation personnelle.

L'ex-journaliste participa très activement à la mise au point de la campagne électorale de Clark en 1979 qui porta le Parti conservateur au pouvoir. Il fut dès lors chargé par Clark du dossier politique au Québec. Il fut appelé de nouveau pour la campagne nationale lors des élections précipitées de février qui mirent fin au bref règne des conservateurs.

Depuis ce temps, il travaille au bureau de Clark à Ottawa sur les questions politiques québécoises et séjourne deux ou trois jours par semaine au Québec.

Pour le moment, je suis au bureau de Clark et j'y reste. C'est une bonne période pour réfléchir. En politique, on a si peu de temps pour vraiment penser à soi, assez souvent, que je veux profiter de la période actuelle de répit pour jongler à l'avenir. Après septembre, on verra", m'a dit Doyle, qui fut correspondant du journal LE SOLEIL à Ottawa avant de devenir conseiller de Clark.

Doyle et Bill Neville ont été les deux hommes qui ont contribué à façonner l'image de Clark en 1979, image très contrastante avec celle d'un Pierre Trudeau, inflexible et doctrinaire. Neville est demeuré chez Clark.

Ian Green et Nancy Jamieson, deux autres aviseurs au bureau de Clark, ont démissionné récemment. Green va travailler au bureau du Conseil privé, sous la direction de Michael Pitfield, un ami intime de Trudeau. Jamieson est partie pour Toronto.

Evidemment, le dossier du

Parti conservateur au Québec n'est pas rose et peu de gens ont des réponses quand on les questionne sur l'avenir du parti. Un seul candidat conservateur fut élu au Québec: Roch LaSalle, député de Joliette.

Il a été question qu'il se porte candidat à la direction de l'Union nationale. LaSalle, qui ne déteste pas la publicité, a encouragé ce bruit.

Mais à Ottawa, on sourit, et un conservateur bien renseigné m'a dit: "Jamais dans cent ans".

Aujourd'hui, d'ailleurs à Montréal, Roch LaSalle et le président de la section québécoise du Parti conservateur, Maurice Danis, donnent une conférence de presse conjointe sur la question constitutionnelle et la réforme proposée par Trudeau.

Clark lui-même évite la question constitutionnelle. Ce n'est pas une chose à discuter d'une manière distraite par les temps qui passent.

Clark préfère attendre les délibérations des principaux représentants de son parti et du caucus national qui se dérouleront à Toronto les 27 et 28 août très probablement. Par la suite, il pourra prendre une position détaillée.

Rappelons qu'un congrès conservateur aura lieu à Ottawa en février l'an prochain et qu'à ce moment, les conservateurs décideront de l'avenir de Clark.

Clark veut demeurer chef et il veut diriger son parti lors des prochaines élections fédérales. Il l'a réitéré publiquement récemment.

Coalition

Lorsque Pierre Trudeau a discuté avec Ed Broadbent, le chef du Nouveau Parti démocratique, de la possibilité de former un gouvernement de coalition, après la victoire libérale du 18 février, le grand patriarcat des socialistes de l'Ouest, Stanley Knowles, s'y est opposé catégoriquement. C'est d'ailleurs peut-être principalement à cause de Knowles, le

grand, mince et sec député néo-démocrate de Winnipeg-North Center, âgé de 72 ans, que l'idée qu'entretenait Trudeau de choisir quelques ministres chez les socialistes, probablement parmi ceux qui avaient été élus dans l'Ouest, s'est évaporée.

Trudeau avait publiquement fait allusion à cette nébuleuse histoire d'un gouvernement de coalition possible. L'affaire dormait depuis.

Or, elle a rebondi dimanche soir au programme du réseau de télévision CTV, alors que Knowles a levé le voile un tout petit peu sur ce qui s'était passé.

Selon Knowles, c'est Broadbent qui est allé voir Trudeau pour lui parler de la possibilité d'instaurer un système électoral qui permettrait une représentation proportionnelle du vote au Parlement canadien.

Mais Broadbent ne soulevait-il pas la question d'une coalition, demanda un des journalistes qui interrogeait Knowles. "Ce que j'en comprends, répondit Knowles, c'est qu'il n'est pas allé le voir à ce sujet, mais que c'est plutôt M. Trudeau qui a soulevé la question. Je sais que Ed m'a appelé aussitôt pour me parler de cette conversation parce qu'il savait bien que ça serait connu..."

Le journaliste n'était pas d'accord. Il dit alors à Knowles: "Broadbent n'a pas dit non (à l'idée d'une coalition). Il a dit: Donnez-moi 24 heures pour en parler avec Stanley Knowles et d'autres. Il y a songé... Mais que pensez-vous, vous-même, d'une coalition?" demanda le journaliste à Knowles.

"Je n'en pense rien du tout, répliqua Knowles. Je pense qu'un parti comme le nôtre a des objectifs qui ont été énoncés pour permettre au peuple canadien d'être gagnant. Des millions d'électeurs nous ont appuyés. Nous jetterions tout ça aux égouts si nous acceptions de former une coalition avec un autre parti. Nous ne le ferons pas. Nous allons promouvoir notre propre programme..."

Constitution: Ryan ne se veut pas partisan

SAINT-JEROME (PC) — Le chef du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan, a affirmé hier soir que sa formation ne jouerait pas un rôle partisan jeudi et vendredi en commission parlementaire, à Québec, quand les députés aborderont la question constitutionnelle.

"Si nous tombons d'accord avec le Parti québécois sur n'importe quel point, nous le dirons au lieu de nous opposer sur tous les points suivant une question de principe", a affirmé M. Ryan à des journalistes à l'issue de l'assemblée de mise en candidature de Prévoist où a été choisie sans opposition l'actuelle députée Solange Chaput-Rolland.

"Il peut être possible de défendre une position commune sur un, deux ou trois des 12 points à l'ordre

du jour mais sûrement pas sur tous les points", a ajouté M. Ryan.

Le PQ va essayer de faire front commun avec les libéraux en commission, a déclaré M. Ryan devant une centaine de partisans.

Elue la première fois le 14 novembre dernier, Mme Chaput-Rolland a démenti pour sa part les informations voulant qu'elle néglige les problèmes quotidiens de sa circonscription.

Avant l'assemblée, elle avait affirmé s'être sentie blessée par un commentaire récent dans une chronique d'un journal disant que ses électeurs n'étaient pas satisfaits de ses capacités à les aider.

Elle a répondu en disant qu'elle avait été extrêmement occupée à prendre la parole dans d'autres cir-

conscriptions, surtout durant la campagne référendaire, à la demande de M. Ryan lui-même.

Le travail de députée à Québec, a poursuivi Mme Chaput-Rolland, prend beaucoup de son temps même si elle aimerait mieux être dans sa circonscription de Prévoist "où je me sens comme en famille".

"Je ne veux pas vous tourner le dos mais je ne refuse aucune des responsabilités que M. Ryan me confie, a-t-elle dit. Le temps des faveurs semble révolu et la plupart des gens désirent tout simplement que je contribue à accélérer les services auxquels ils ont droit."

Le prochain

Les applaudissements ont été nourris dans le sous-sol de l'église, surtout quand un orateur proclamait que M. Ryan était le prochain premier ministre du Québec.

Si le PLQ prend le pouvoir, a déclaré le député d'Argenteuil, il ne faudra pas que les citoyens s'attendent à plus que ce qu'il peut accomplir.

Selon M. Ryan, la société québécoise a besoin d'un changement de direction. "Durant les 20 dernières années, tout ce qui était nouveau était jugé bon mais nous devons réorienter nos priorités et rechercher l'harmonie dans la société", a-t-il lancé, semblant faire allusion à un retour au conservatisme après de rapides changements sociaux.

L'automne plaît à Garon pour la tenue d'élections

par Gilles PEPIN

du bureau du Soleil

LEVIS — Le député de Lévis et ministre québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Jean Garon, a confié hier à des journalistes de la Rive-Sud qu'il serait heureux si les prochaines élections provinciales avaient lieu cet automne.

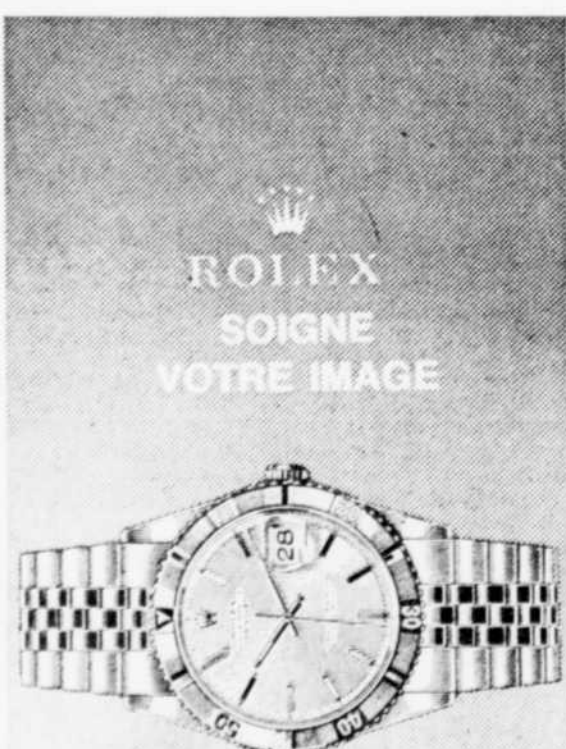
"C'est en automne, en 1976, que j'ai été élu avec une majorité de 5.887 voix", a-t-il déclaré en souriant et en rappelant qu'il avait vécu une autre campagne électorale, en 1973, également en automne. Mais cette fois, c'était dans Charlevoix. "Je savais très bien alors que je n'avais pas de chance contre Raymond Mailoux, mais nous avons

réussi notre tâche d'y mettre solidement sur pied l'organisation du Parti québécois.

M. Garon affichait un large sourire en révélant son intention de solliciter un renouvellement de mandat dans la circonscription de Lévis, la plus populeuse actuellement dans la province avec près de 50.000 électeurs.

Mais il ne connaît encore aucun nom d'adversaire. Il y a bien une rumeur voulant que l'ex-député libéral et maire de Lévis, M. Vincent-F. Chagnon, veuille faire un retour, mais celui-ci a déclaré

dernièrement qu'il ne ferait connaître sa décision que vers la fin de ce mois-ci.



Une attirance subtile et irrésistible. Et infatigable. Jugez-en par un modèle classique comme cette Rolex Thunderbird Datejust, une montre-chronomètre 30 pierres à mouvement automatique. En acier et or ou 18 carats, avec bracelet Jubilee assorti et biseau Turnograph. Résiste à la pression jusqu'à une profondeur de 165 pieds.

16, de la Fabrique 692-3822

PLACE STE-FOY 653-4035

BIRKS JOAILLIERS

DOCTEUR BAIGNOIRE

Procédé exclusif
Mondialement reconnu

- émaillage
- polissage
- réparation d'écaillures

Baignoire

Lavabo

Toilette

Estimation

gratuite

34, boul.

Bastien

Neufchâtel,

Québec

843-2034

"Depuis 1952"



LA CLINIQUE TARDIF ENR.

595, boul. Charest est

Tél.: 529-9721

DR MARTIN GIASSEN
DR BERNARD BERTHAUME
DR JEAN GESLANDES

Optométristes

- Examen de la vue • Verres de contact
- Lunettes
- Soins professionnels complets

Séduisant
manteau classique en ultrasuède®
lavable. Coloris myrtille.
Chapeaux et sacs à main de
coloris contrastants.



461
est, rue St-Joseph
Mail St-Roch, Québec
529-5756

Stationnement gratuit
Cartes: Charge
American Express et
Master Charge

Méthode
EFFICACE
École de danse
Yvon Martel
Enr.
Parcels 101, Estimoteur 669-521

CLINIQUE
OPTOMETRIQUE
DE QUEBEC
735, MAIL ST-ROCH
529-9383

DR YVES BERTRAND, OPTOMETRISTE
DR GHISLAIN DIONNE, OPTOMETRISTE
DR BERNARD SUTTON, OPTOMETRISTE
Examen de la vue / Lentilles cornéennes
Choix de montures

Les Industries L'Islet Inc. acquises par cinq employés cadres de l'entreprise

par Réal LABERGE

VILLE DE L'ISLET — Les Industries L'Islet Inc. ont été passées aux mains de cinq employés cadres de cette entreprise, qui se sont portés acquéreurs le 1er août dernier de la totalité des actions détenues par M. Paul Gourdeau, un homme d'affaires de la région de Québec.

Le bloc des actions acquises à parts égales par les cinq membres du groupe, tous citoyens de la région de Ville de L'Islet, représente 85 pour 100 des 715,407 actions actuellement en circulation. Le solde se répartit entre une soixantaine d'autres actionnaires.

C'est ce qu'a confirmé hier M. Marcel Baillargeon, le nouveau président de l'entreprise fondée en 1916 sous le nom de "La Fonderie de L'Islet Ltée", en précisant que les quatre autres membres du groupe sont MM. Yves La Roque, vice-président pour la division des projets spéciaux, Pierre-Paul Bélanger, depuis 18 ans à l'emploi de l'entreprise et directeur de la division des véhicules de plaisance, Raoul Roy, directeur de l'approvisionnement, et Bernard Lebrun, directeur de la recherche et du développement.

Groupe homogène et diversifié

Comptable agréé à l'emploi des Industries L'Islet Inc. depuis trois ans, M. Baillargeon a déclaré que c'est pour des raisons personnelles que M. Gourdeau a décidé de se départir de ses actions majoritaires, pour un montant qui

n'a pas été dévoilé, à titre de transaction d'un caractère privé.

Selon le nouveau président de la compagnie, la décision de M. Gourdeau est également attribuable au fait que le groupe des cinq employés cadres formait un bloc à la fois homogène et diversifié, et ainsi susceptible de favoriser la survie économique de cette industrie et même son expansion, dans une période de transition qui fait suite au tarissement, depuis 1973, des contrats plantureux de camps industriels destinés aux grands travaux publics du Québec, comme ceux de la Manicouagan ou de la baie James.

Rappelons qu'au fil des 64 dernières années, l'entreprise de L'Islet a fabriqué des produits aussi divers que les poêles de fonte, les fournaises à l'huile, les cuisinières électriques, les réfrigérateurs électriques, des bâtiments déplaçables en acier, des modules utilitaires transportables (camps industriels) et à partir de 1970, des véhicules récréatifs tels que les roulottes de voyage et les caravanes motorisées.

"C'est une entreprise qui n'a jamais hésité à apporter les changements nécessaires pour s'adapter à l'évolution du marché et aux besoins nouveaux de la société", a souligné M. Baillargeon.

Tenant compte de cette perspective, trois facteurs particulièrement avantageux et prometteurs des Industries L'Islet Inc. ont été pris en considération par les cinq employés cadres acheteurs, soit les ressources humaines de l'entreprise, ses installations diversi-

fiées et ses possibilités de développement.

Qualité artisanale

Selon M. Baillargeon, peu d'entreprises peuvent être fières de leurs employés comme peuvent l'être les Industries L'Islet Inc. "C'est là d'où proviennent la "haute qualité et la durabilité de nos produits L'Islet ou Dauphine" a-t-il remarqué.

Et cette réputation repose sur la grande diversité des spécialités techniques des employés de l'usine de Ville de L'Islet, "qui sont souvent des artisans, dans une région reconnue pour sa qualité artisanale".

Et toujours d'après M. Baillargeon, on y retrouve également un esprit de groupe et un sens du devoir qui se rencontrent peu fréquemment ailleurs. Et ceci est vrai pour tous les groupes d'employés, que ce soit le personnel de production, les contremaîtres, le personnel administratif ou d'ingénierie.

Diversification des installations

Ce qui fait également la force des Industries L'Islet, ce sont des installations qui lui permettent non seulement de faire l'assemblage de ses produits, mais un usinage presque complet, dans bien des cas.

Dans ses bâtiments d'une superficie de 285,000 pieds carrés, l'usine de L'Islet dispose d'un atelier de portes et fenêtres, d'un

atelier de meubles, d'une tôle, d'ateliers d'usinage mécanique et d'assemblage des châssis d'acier, ainsi que des chaînes d'assemblage des modules et de fabrication du plastique renforcé au fibre de verre. Les terrains couvrent 1,270,000 pieds carrés.

Possibilités de développement

Pionniers des fabricants des roulottes de voyage au Québec, une orientation développée au cours des 10 dernières années, les Industries L'Islet Inc. en occupent le 1er rang au Québec.

L'entreprise se classe également comme le 3e plus important fabricant de roulottes de voyage du Canada, alors qu'il en occupait le 8e rang, il y a cinq ans.

L'objectif que se sont fixés les cinq employés cadres, c'est d'accroître la croissance de cette division, et cela, de trois façons: 1 — on continuera de s'en tenir à des produits de haute qualité; 2 — on innovera par l'introduction sur le marché nord-américain, dès l'an prochain, d'une "roulotte de voyage légère", et 3 — on poursuivra le développement du marché de l'Ouest du Canada, où les premiers efforts d'implantation se sont révélés fort encourageants. On y dispose de six concessionnaires.

Les plastiques renforcés

En vue de bâtir un complexe industriel d'importance à L'Islet, les cinq nouveaux actionnaires projettent également une expan-

sion considérable dans l'industrie des plastiques renforcés au fibre de verre.

"C'est là un secteur novateur qu'on entend bien exploiter", a souligné M. Yves La Roque, auteur d'une première analyse du ministère du Tourisme, de l'Industrie et du Commerce du Québec sur le profil de l'industrie du fibre de verre au Québec.

Faisant état d'une percée déjà réalisée, avec un contrat de Bombardier Ltée pour les chambres de toilettes des 50 trains LRC de Via Rail, M. La Roque a mentionné que l'entreprise développera sa division du plastique renforcé par le moyen de la sous-traitance et de

la fabrication de ses propres produits.

Et cela, dans deux secteurs principaux, celui du domaine nautique, plus particulièrement la voile, et celui de l'utilité publique et du transport en commun.

Incidentement, les nouveaux dirigeants des Industries L'Islet Inc. ont fait état de recherches et de négociations qui pourraient aboutir, d'ici à trois ou quatre mois, "au plus important contrat qu'a jamais obtenu notre entreprise".

M. Baillargeon et ses collègues ont refusé d'identifier ce "produit d'utilité publique" mais n'ont apporté aucune dénégation à la mention de cabines téléphoniques pour Bell Canada.

Pour la région de L'Islet et de la Côte-du-Sud, les Industries L'Islet Inc. représentent un actif précieux.

Une entreprise génératrice d'emplois

Emplois directs

Masse salariale

Répartition des dépenses:

Matières premières

Ressources humaines

Autres dépenses

Répartition territoriale des dépenses:

Région de la Côte-du-Sud

Reste du Québec

Hors du Québec

Apport économique pour le Québec:

Ventes au Québec

Ventes hors du Québec

Total des ventes

Marché des roulottes de plaisance

Québec

Ontario

Maritimes

Ouest canadien

(En forte expansion depuis l'année dernière)

100 à 290

\$3.5 millions

62%

86%

12%

40%

50%

10%

\$ 7 millions

7 millions

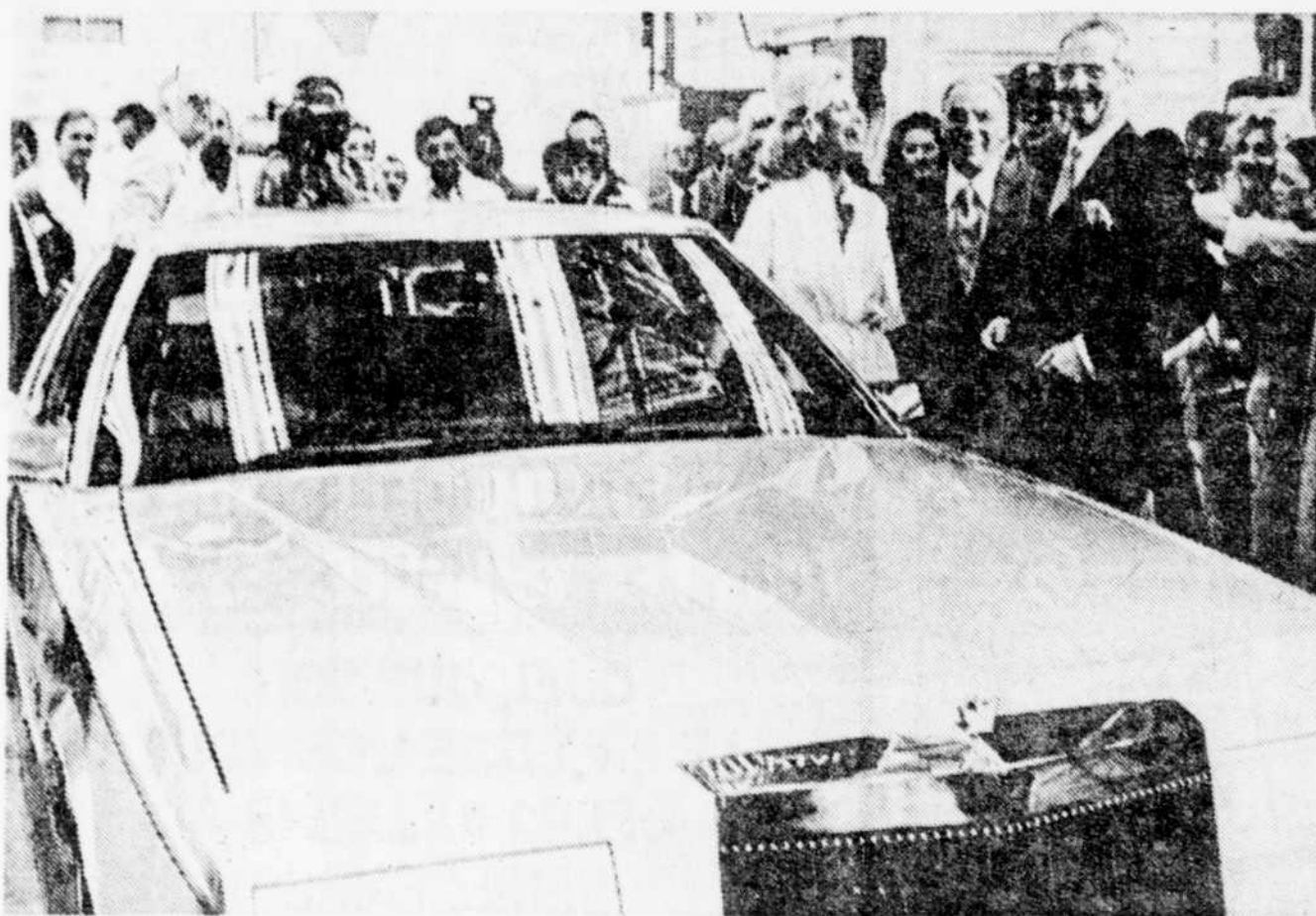
\$14 millions

50%

30%

10%

10%



Chrysler relance l'Imperial

Chrysler Corp. a remis hier les clés de sa première nouvelle grosse voiture, le modèle Imperial, au chanteur Frank Sinatra. Le président du conseil, Lee Iacocca, a déclaré que ce modèle était la fine fleur de la compagnie. Celle-ci contre-attaque pour éviter de tomber en faillite. Ce modèle sera construit à 25,000 exemplaires par Chrysler Canada. Il devrait se vendre \$22,000 ici et \$19,000 aux États-Unis, à cause du taux de change entre les deux pays. Frank Sinatra a reçu le premier exemplaire, en raison des annonces commerciales qu'il a faites à la télévision pour mousser les ventes des nouvelles voitures Chrysler. Après avoir conduit la voiture sur une trentaine de mètres devant une batterie de caméras de télévision, il a vanté les qualités du véhicule.

Hausse des profits des compagnies pétrolières

Comme on pouvait s'y attendre à la suite du surenchérissement des prix du pétrole, les grandes compagnies pétrolières à travers le pays ont

connu d'excellents résultats au cours du premier semestre 1980 alors qu'elles ont enregistré une hausse importante de leurs profits tirés du raffinage et de la commercialisation. De plus, les compagnies produisant du brut synthétique ont également connu une hausse rapide de leurs bénéfices.

Le bulletin hebdomadaire que L'Espresso, Beaubien Inc. consacre au secteur énergétique mentionne que c'est la firme Texaco Canada qui a connu le plus fort pourcentage d'augmentation, au point de vue des bénéfices nets, soit 81 pour 100. Ceux-ci se sont établis à \$182,500,000 pour le premier semestre 1980 comparativement à \$100,800,000 seulement durant la période correspondante de l'an dernier.

Cependant, en chiffres absolus, l'Imperial Oil demeure le numéro un de l'industrie pétrolière avec des bénéfices nets de \$300 millions pour la première moitié de l'année au regard de \$197 millions durant la même période en 1979, soit un accroissement de l'ordre de 52.3 pour 100. D'une année à l'autre, les bénéfices nets de Shell sont passés de \$106.5 millions à \$181.5 millions et ceux de Gulf Canada de \$106.8 à \$185.8 millions.

Canadien Pacifique: bénéfices accrus

MONTREAL (PC) — Le Canadien Pacifique a annoncé hier que ses profits nets pour les six premiers mois de 1980 avaient été de \$269.2 millions (\$3.74 l'action) par rapport à \$226.3 millions (\$3.14 l'action) durant le premier semestre de 1979.

D'après la direction, cela est dû surtout à la filiale de fret maritime basée aux Bermudes et aux chemins de fer Soo Line Railroad qui ont affiché des profits de \$21.4 millions et \$9.6 millions respectivement.

La filiale de camionnage a cependant subi des pertes de \$2.1 millions et le communiqué de CP

l'attribue aux "effets d'une dure concurrence pour les routes disponibles et à des coûts accrus".

CP Air a également été dans le rouge, soit par \$8 millions, à comparer à des profits de \$2.1 millions au premier semestre de 1979. On attribue ces pertes au coût plus élevé du kérosène et aux augmentations de salaire, malgré le fait qu'il ait eu plus de passagers.

Chez CP Rail, les profits ont baissé de \$46 à \$42 millions, à cause de la récession générale affectant entre autres le transport des marchandises, explique-t-on.

en un clin d'oeil

Direct Film vendu

Les propriétaires de Direct Film ont décidé de vendre 80 pour 100 des actions de leur entreprise au Holding Canadian Corporate Management, de Toronto. Cette société est dirigée par l'ancien ministre fédéral des Finances Walter Gordon. C'est ce qu'ont annoncé, hier, les deux compagnies. Le prix d'achat sera fixé au début de 1981, quand les résultats du dernier exercice financier de Direct Film seront connus. La chaîne a été fondée en 1961 par MM Robert Vachon, Patrick LeGall et Adrien Castagnier. Ce dernier est encore p.d.g. de Direct Film et conservera son poste après la transaction avec Canadian Corporate Management, et le personnel de direction de Direct Film demeurera en place. Un porte-parole de Direct Film a précisé que la politique de la chaîne demeurerait inchangée et que le seul but de la transaction est d'assurer un important financement à la chaîne de magasins et aux laboratoires de traitement. Les laboratoires de Direct Film sont les 15e en importance au monde et les chiffres des ventes totales depuis la fondation de la maison traduisent une forte croissance. La chaîne compte 258 magasins en tout, dont 168 au Québec, les autres étant situés en Ontario et dans les Maritimes, et emploie près de 800 personnes.

Le Challenger est certifié

Canadair a fait savoir, hier, que son nouvel avion d'affaires Challenger avait été certifié par le ministère des Transports et était prêt à être livré. Le président de la société, M. Frederick Kearns, a déclaré dans un communiqué que cinq appareils sont prêts à être livrés immédiatement et que les autres livraisons suivront à la cadence de deux ou trois par mois. Canadair affirme avoir 128 commandes fermes pour le modèle normal à \$7 millions pièce.

Calgary Power juge l'offre d'Atco insuffisante

Le point de vue de Calgary Power Ltd au sujet de la deuxième OPA qui lui a été soumise par Atco Ltd n'a pas varié. Expliquant les motifs pour lesquels il recommandait aux actionnaires de décliner l'offre pour la deuxième fois, le président de Calgary Power, M. Marshall Williams, a dit que le prix de \$21 l'action proposé par Atco était insuffisant. Il a fait remarquer que le cours des actions de Calgary Power avait doublé depuis ces cinq dernières années et que la croissance du gain par unité était de 11.3 pour 100 l'an. Quant au dividende, sa progression annuelle est de 14.6 pour 100.

Rendement accru des certificats Tordom

A compter d'aujourd'hui, la Banque Toronto Dominion augmentera le rendement des certificats garantis Tordom d'une durée de cinq ans. Ainsi, le taux des certificats sera porté de 11.50 à 11.75 pour 100 lorsque l'intérêt est payable deux fois par année et de 11.75 à 12 pour 100 lorsqu'il est payable annuellement. Les rendements des certificats d'une durée inférieure à cinq ans demeurent les mêmes, du moins pour le moment.

Hausse des ventes au détail aux E.-U. en juillet

Les ventes au détail aux États-Unis en juillet ont progressé pour le deuxième mois consécutif, a indiqué, hier, à Washington, le ministère américain du Commerce. Ces ventes, selon lui, ont totalisé \$77.1 milliards, en hausse de 2 pour 100 par rapport au mois précédent. Les ventes de biens durables ont augmenté de 4.8 pour 100, totalisant \$24.2 milliards. Les ventes d'automobiles, en particulier, ont fait un bond de 8.3 pour 100, s'élevant à \$13.6 milliards.

Pétrole nigérian: les compagnies répliquent

Les compagnies pétrolières américaines se sont inscrites en faux, hier, contre les accusations du gouvernement nigérian qui leur réclame 183 millions de barils de pétrole coûtant environ six milliards de dollars au prix actuel. De source proche des compagnies, on affirme que ce que le Nigeria demande à Gulf Oil et Mobil Corp., de même qu'au groupe Royal Dutch-Shell, est de lui livrer rétroactivement le brut que le gouvernement avait choisi de ne pas prendre entre 1975 et 1978. Selon le gouvernement nigérian, les compagnies n'avaient pas produit tout le pétrole auquel il avait droit aux termes des contrats en vigueur.

Mise en marché immobilière

"Le Service inter-agences provincial (SIAP) que nous lançons aujourd'hui représente, tant pour l'acheteur que pour le vendeur de propriétés immobilières, un nouveau moyen de mise en marché rejoignant une clientèle beaucoup plus vaste et répartie dans toutes les régions du Québec où sont installées nos chambres d'immeubles." C'est en ces termes que M. Gilles Asselin, FRI, président de l'Association de l'immeuble du Québec, un organisme qui réunit plus de 6,500 courtiers et agents

immobiliers québécois, présentent ce nouveau service destiné à faciliter le déroulement des opérations immobilières.

Paul Pare nommé au conseil d'administration du Groupe SNC

M. Paul Pare, président du conseil et chef de l'exploitation d'Imasco Ltée, a été nommé au conseil d'administration du Groupe SNC. Le Groupe SNC est la plus importante compagnie canadienne à fournir des services de gestion, d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction à travers le monde.

La CDC: 34 pour 100 plus de profits

La Corporation de développement du Canada a annoncé, hier que le bénéfice enregistré au cours du trimestre clos le 30 juin 1980 a été de \$41.6 millions, soit en augmentation de 34 pour 100 par rapport à celui enregistré pendant la même période de l'exercice dernier. Le revenu brut était de \$53.6 millions, soit 12 pour 100 plus élevé que celui de la même période de l'exercice dernier, surtout à cause de l'expansion soutenue que connaissent les ventes des produits pétrochimiques, électroniques, pétroliers et gaziers.

Douzième dévaluation du cruzeiro brésilien cette année

La Banque Centrale du Brésil a annoncé, hier, une nouvelle dévaluation du cruzeiro, la douzième depuis le début de l'année, qui entrera en vigueur mardi et portera la dévaluation de la monnaie brésilienne en 1980 à 28.986. La nouvelle dévaluation est de 1.723 pour 100. En conséquence, le dollar américain, qui était vendu à 53.88 cruzeiros et acheté à 53.58 depuis le 28 juillet dernier, sera vendu 54.805 et acheté à 54.605.

Ford: mises à pied temporaires en Ontario

La compagnie Ford a annoncé son intention de mettre à pied pour deux périodes d'une semaine ses travailleurs de l'usine d'assemblage de Talbotville, près de London, en Ontario. Cette mesure affectera 3,200 travailleurs. Ces mises à pied sont prévues pour les semaines du 8 septembre et du 6 octobre.

REP 4/80